

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE.

L. J. BÉVÉRS & FRÈRE, Propriétaires, 30 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Prix de l'abonnement

Édition quotidienne, par an \$3.00

Édition hebdomadaire, par an 1.00

Invariablement payable d'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

Tarif des Annonces

Par ligne	
Première insertion.....	\$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0.05
" trois fois par semaine	0.06
" deux fois.....	0.07
" un fois.....	0.08
Avis de Naissances, Mariages ou Décès	0.25

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT

LE SECRET

DE

BERTHE

(Suite.)

Sur cette conclusion, Lizy se disposait à enlever sa couverture de voyage, qu'il avait déposée, en entrant, sur la table où il aurait dû s'asseoir, mais le commissaire reprit :

—Parjon, monsieur, nous n'avons pas fini. Je puis m'être trompé. Mais mon devoir m'oblige à vérifier les allégations que vous avez produites. J'y manquerais, si je vous en croyais sur parole.

—Très bien. Vous voulez vous assurer que les bagages portés sur le bulletin que je vous ai remis sont bien à moi. Eh bien, allons les reconnaître. Et quand ce sera fini, vous m'autoriserez, supposez, à les faire charger sur un fiac qui me conduira à mon domicile. Je ne vous cache pas qu'après dix heures de chemin de fer et une séance comme celle que je viens de subir, j'ai hâte de me reposer.

—Je conçois cela, mais je ne puis pas prendre sur moi de vous laisser partir seul.

—Vous m'accompagnez, je le veux bien. Vous visiterez même mon appartement, après avoir visité les malles, et quand vous vous serez assuré que je suis le baron Paul de Lizy...

—Il faudra encore que j'en réfère à mes chefs. Il ne m'appartient pas de décider sur votre cas. Du reste, ce ne sera pas long... un voyage au palais de justice... le chef du parquet y viendra dans la matinée, et nous pourrions l'attendre à la préfecture de police... on mandera le cantonnier qui a vu l'accident en enjambant la clôture et les gens qui l'ont poursuivi dans les rues de Fontainebleau... il faut bien qu'on les confronte avec vous... ils arriveront certainement dans l'après-midi, et s'ils ne vous reconnaissent pas...

—Merci ! s'écria Paul à bout de patience, ça durerait jusqu'à demain. J'aime mieux vous dire tout de suite où est l'homme que vous cherchez

—Vous avouez donc que vous le connaissez ! s'écria le commissaire.

—De vue, oui, répondit Paul de Lizy, et encore je ne répondrais pas de le reconnaître, attendu qu'il portait une fausse barbe et des lunettes bleues. Mais je puis vous dire comment il est habillé et même comment il est fait.

C'est un très grand gaillard qui a de très bonnes façons ma foi ! et qui porte une redingote noire, un pantalon de couleur foncée et un chapeau à haute forme, un peu bossué, mais tout neuf.

—Ce signalement est bien celui de l'assassin. Avait-il un pardessus.

—Je ne crois pas.

—C'est cela. Il a jeté le sien pour couvrir plus vite, et les gens qui le poursuivaient ont ramassé le vêtement sur la route de Melun, à cinq cents mètres de Fontainebleau.

—Voilà un paletot qui aidera à le retrouver. La doublure du collet doit porter le nom du tailleur chez lequel il se fournit.

—Nous n'en sommes pas là. Commencez donc par me dire où vous l'avez rencontré.

—En chemin de fer.

—Vous moquez-vous de moi ?

—Pas le moins du monde. Je vous répète que ce monsieur était dans le train qui vient d'arriver et qu'il doit être en sûreté, à l'heure qu'il est, car on l'a laissé partir pendant qu'on m'arrêtait, il n'a pas perdu de temps pour filer.

—Qu'en savez-vous ? Il était dans le même compartiment que vous ?

—Parfaitement. Demandez à cet intelligent contrôleur qui m'a amené ici. Il a été peu poli avec moi, mais il a été très poli avec l'autre.

—Il y avait dans le coupé un voyageur, habillé comme le dit monsieur, répliqua l'employé, que le commissaire d'un signe de tête, avait invité à parler. Mais ce voyageur était muni d'un billet délivré à la gare de Lyon-Ferrache.

—Le mien, parbleu ! s'écria Paul.

—Comment ! vous prétendez qu'il vous l'a volé ? C'est impossible. Vous vous en seriez aperçu et vous auriez réclamé.

—J'aurais pu m'en apercevoir qu'après son départ, car il s'est empressé de décamper dès qu'il l'a vu, et cela pendant que je parlais avec l'homme du contrôle. Mais mon compagnon de route ne m'a pas volé mon ticket. Je le lui ai donné de mon plein gré... ou plutôt je le lui ai cédé, car il m'en a remboursé le prix séance tenante.

—Alors, vous êtes son complice.

—Jamais de la vie. Et je vous prie de croire que si je m'étais douté qu'il venait d'assassiner quelqu'un non-seulement je n'aurais pas eu pour lui une complaisance que je regrette maintenant, mais en arrivant à Paris, je l'aurais fait arrêter moi-même. Mais je le prenais pour un amant pourchassé par un mari.

—Sur quoi vous fondiez-vous pour croire cela ?

—Il faut d'abord que vous sachiez que j'ai débuté par le menacer de lui brûler la cervelle. Il est entré dans mon compartiment au moment où le train venait de se remettre en marche, après un arrêt de quelques minutes à Melun.

—Il s'était caché sur la voie... Je ne m'étais pas trompé, dit le commissaire. Tout heureux de constater que sa perspicacité n'était pas toujours en défaut.

—Il n'y a eu qu'un erreur dans la personne, reprit en souriant Paul de Lizy. Vous aviez deviné tout le reste et les rapports que vous avez reçus étaient exacts. Cet individu m'a raconté lui-même qu'il avait franchi la clôture à peu de distance de la gare, et qu'il s'était couché à plat ventre sur le ballast jusqu'à l'arrivée du train, puis sur le marchepied. Il a choisi le coupé où je me trouvais, parce qu'il pensait n'y trouver personne, et quand je lui ai présenté le canon de mon revolver, il a protesté qu'il n'avait pas de mauvaises intentions.

—Et vous l'avez cru sur parole !

—Pas précisément. Il ne me faisait pas peur et j'avais de quoi le tenir en respect, puisque j'étais armé. Mais je l'ai interrogé... je l'ai sommé de m'expliquer pour quelle raison il prenait d'assaut l'express. Alors, il m'a exposé son cas. Il venait d'être surpris par un mari dont la femme habite un château dans les environs de Melun, il n'avait eu que le temps de sauter par la fenêtre et de s'enfuir à toutes jambes. Il s'était blessé à la main en tombant sur une haie d'épines, et, comme on le connaît dans la ville et à la gare de Melun, il avait imaginé de recourir au dangereux moyen qu'il a employé pour rentrer à Paris incognito.

—Mais ce récit était absurde et inadmissible !

—Pourquoi ? A sa place, j'en aurais fait autant pour éviter de compromettre une femme. J'étais d'ailleurs à cent lieues de me douter qu'on venait d'assassiner quelqu'un, et cet homme n'avait pas du tout l'air d'être un assassin. Même, à présent que je suis mieux renseigné, je persiste à affirmer qu'il est du monde, et du meilleur. Il a le ton et il parle la langue de la bonne compagnie. Je ne suis pas commissaire de police et je n'ai pas le don de seconde vue. Je m'y suis laissé prendre, et bien d'autres y auraient été pris comme moi.

—Mais... le billet ? Rien ne vous obligeait à lui donner le vôtre.

—Assurément, non, et je n'y pensais guère, lorsqu'il m'a déclaré qu'il allait sauter du train avant d'arriver à Paris, au risque de se casser bras et jambes. L'idée m'est venue de lui céder mon billet. Il a fait des difficultés pour mais, finalement, il s'est laissé faire et, vous savez le reste.

—Ah ! monsieur, s'écria le commissaire, si vous dites la vérité, votre imprudence passe les bornes et vous êtes bien coupable !

—J'ai eu tort, je l'avoue, dit tranquillement Lizy, mais je ne suis pas le seul. Comment ! vous êtes averti que l'assassin va arriver à cinq heures vingt, par l'express, où il est monté en fiacre, et pour le pincer, vous n'imaginez rien de mieux que de donner l'ordre d'arrêter le voyageur qui ne pourra pas présenter son billet... mais, il arrive tous les jours qu'on perde un billet de place... et vous confiez l'exécution de cet ordre à un contrôleur qui se tient exclusivement à sa consigne !

—Je ne vois pas ce que j'aurais pu faire de plus, dit l'employé avec humeur. D'abord, je ne suis pas agent de sûreté, moi.

—Je m'en suis bien aperçu, riposta Paul de Lizy. Un homme du métier aurait deviné les voyageurs, et il aurait remarqué certainement que mon compagnon du coupé cachait sa figure avec ses mains en feignant d'allumer un cigare. Et en examinant cet individu avec attention, il se serait aperçu qu'il portait une fausse barbe et que son longon à verres bleus ne lui servait pas à y voir plus clair. Il m'aurait mené tout de même devant son chef, mais il y aurait mené aussi l'autre. Et en apprenant qu'on cherchait un grand criminel, je ne me serais pas fait prier pour raconter l'histoire du billet. M. le commissaire n'en serait pas où il en est. Il tiendrait le coupable, et Dieu sait maintenant si on le rattrapera jamais, car...

—Vous m'avez dit tout à l'heure que vous alliez m'apprendre ce qu'il est devenu, interrompit le commissaire.

—C'était une façon de parler. J'en tendais par là qu'il ne pouvait être qu'à Paris, puisque je venais de voyager avec lui. Mais vous pensez bien qu'il s'est gardé de me dire où il allait.

—Mais vous avez causé longuement avec lui, et vous avez pu tirer de sa conversation quelques indices ?

—Aucun, je l'affirme. Il ne m'a pas dit son nom et je ne le lui ai pas demandé. Je lui ai donné le mien, et il a déclaré qu'un de ses amis l'avait déjà prononcé devant lui. Cela semblerait prouver qu'il n'est pas étranger au monde que je vois ; mais c'est là une indication bien vague.

—D'ailleurs, il a peut-être menti.

—Je ne crois pas, murmura Paul qui aurait pu en dire davantage, mais qui ne tenait pas à citer Mme de Marcezac, chez laquelle cet ami d'un coquin prétendait avoir ses entrées.

Mais il n'est pas impossible que je le rencontre et même que je le reconnaisse, en dépit du déguisement qu'il portait quand nous avons voyagé ensemble. Si cette chance m'arrivait, je vous promets que je ne le lâcherai pas.

La conviction du commissaire était formée.

—Voici votre traite, monsieur, dit-il. Je ne vous rends pas le billet de cinquante francs. C'est une pièce à conviction. Mais je suis prêt à vous reconduire chez vous, après avoir vérifié vos bagages.

Paul de Lizy ne demandait pas autre chose et il ne fit aucune objection, quoiqu'il comprit bien que le magistrat gardait un reste de défiance.

Il remit sa traite dans son sac et suivit le commissaire dans la salle des bagages. Il ouvrit ses malles et il n'eut pas de peine à trouver qu'elles lui appartenaient, car on y trouva un paquet de lettres à lui adressées, hôtel de Paris, à Monte-Carlo.

A suivre

A LA FEUILLE D'ÉRABLE

200 Pièces, Etoffes à Robe

VALANT 25 CTS.,

Pour 10 Cts.,

CHEZ

BRUNET, LAURENT & Cie.

SAINT-ROCH.

25 nov 1883—la 3f p e C-E

Classes Commerciales du Soir

De M. THOM.

Ces classes, qui remplissent une lacune de la plus haute importance pour les jeunes gens, seront rouvertes le 26 NOVEMBRE courant, au No 19, rue Ste-Angele.

A VENDRE.

Propriété No 14, rue Garneau, Haute-Ville.

En vue d'occuper au printemps la propriété qu'il vient d'acheter, rue Ste-Anne, le sousigné vendra celle qu'il occupe depuis sept ans, No 14, rue Garneau, en parfait état et pourvue de toutes les améliorations modernes.

Possession le 1er mai prochain.
V. W. LARUE,
14, rue Garneau,
102

AVIS.

Lard, Beurre, Etc.

J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public que je viens d'ouvrir l'étal No 15 de la Halle Berthelot, pour le commerce en détail de Lard, Beurre, etc. Une visite à mon étal sera reçue avec reconnaissance et je promets satisfaction aux personnes qui voudront bien m'honorer de leur bienveillant patronage.

A. O. THIBAUT,
Halle Berthelot,
334

Annuaire Cherrier

QUÉBEC et LÉVIS.

Pour 1884-85.

26ème ÉDITION.

Les éditeurs du susdit ouvrage tout en remerciant leurs nombreux abonnés pour l'encouragement plus que libéral qui leur a été accordé depuis 25 ans, ont l'honneur d'informer le public et leurs souscripteurs de leur intention de publier la 26ème édition à la fin de mai 1884. C'est pourquoi ils vont dès maintenant avoir l'honneur de solliciter les souscriptions et les annonces au susdit travail.

En agissant ainsi il leur sera permis de consacrer un temps très précieux à la compilation, ce qui va permettre aux éditeurs de réaliser au bénéfice de leurs abonnés, l'objet qu'ils ont en vue. Cette demande leur ayant été faite par nombre de leurs souscripteurs, les éditeurs s'estiment heureux de pouvoir y acquiescer avec empressement. C'est pourquoi afin de gagner du temps et nous aider à atteindre ce but, vous voudrez bien remettre à M. Cherrier ou à son agent votre souscription.

Les éditeurs
A. B. CHERRIER & Cie,
Bureau de Poste, boîte 187.

Entrepot de Montres

Célèbre Fabrique WALTHAM



DUQUET & CIE,

67 et 69, Rue la Fabrique N-v.

Viennent de recevoir de Paris, par le dernier steamer de la ligne Allan,

Sept Caisses d'Horloges,

de luxe et d'art en Marbre. Aussi, vandelabres, coupes et statuettes en bronze ; girandoles avec glaces de Venise.

DE MERIDEN.

HUIT CAISSES et DEUX BOUCAUTS D'ARGENTERIE avec dessins les plus nouveaux et les plus artistiques. C'est le plus joli et le plus riche assortiment que les amateurs et les grands connaisseurs puissent trouver dans la puissance, comprenant des articles admirables pour cadeaux de noces ou pour toute autre occasion solennelle.

Diamants, Bijoux avec pierres précieuses

Bagues, Bracelets, Médallions, Boucles d'oreilles, parures, etc., etc., dont les prix s'élevaient de DIX PIASTRES jusqu'à SEPT CENTS PIASTRES.

Horloges garde de nuit, Brevetée d'après

L'INVENTION DUQUET,

déposable aux édifices publics, grandes briques, magasins, etc., etc.

HORLOGES ANTIQUES avec ce draxi cuivre.
DUQUET & Cie,
67 et 69, rue la Fabrique, N-v.

BOUCHE de FER TROISIÈME PARTIE. LA CACHETTE

Géraud marchait avec peine. En arrivant au centre du prétoire, il eut un grand éblouissement. Ses yeux voilés ne voyaient plus rien de ce qui était autour de lui.

Il aurait pu lire dans les regards de tous ceux qui l'entouraient, spectateurs, avocats, magistrats et jurés, une bienveillance attendrie. L'élan était prêt. L'opinion avait tourné court. Il faut bien faire la différence entre la passion et la méchanceté.

Mais Géraud ne savait pas. Géraud venait avec une immense et sourde colère. Le revêtement complet de la situation n'était point pour lui.

Trémer était là Géraud vit comme un rayon autour de son front pâle, un rayon dont les pointes aiguës pressaient au travers de son cœur.

Il repoussa Le Quion qui le soutenait. Il redressa, d'un effort nerveux et soudain, toute la hauteur de sa taille ; sa tête se rejeta en arrière, comme si une invisible main l'eût pris aux cheveux.

Et d'une voix étrange, qui éveilla des vibrations déchirantes dans toutes les poitrines, il dit : — Vous en avez menti, monsieur de Trémer ; je ne veux être sauvé ni par vous, ni par le mensonge.

Il était onze heures de nuit. Il y avait cinq longues heures que Géraud gisait sans mouvement sur son lit de prisonnier. Ce n'était pas un évanouissement ; son cœur avait des pulsations très-lentes, mais régulières.

On avait emporté Géraud hors du palais. Un médecin était resté près de lui pendant plus d'une heure. En se retirant, il avait dit à M. Goujeux, seul témoin admis dans la cellule du prisonnier, qui allait être bientôt sans doute une chambre mortuaire, il avait

dit : S'il y a du nouveau, faites-moi prévenir.

Il n'y avait pas eu de nouveau depuis lors.

Goujeux veillait depuis plus de dix nuits, c'est à peine s'il avait eu quelques instants de sommeil, car Géraud ne dormait plus, et Géraud l'appelait sans cesse, il était là toujours et toujours prêt : soit que Géraud voulût parler, ce qui était rare, soit que Géraud eût besoin de quelqu'un pour écouter son silence.

Il était là, modèle de patiente douceur et de vigilance infatigable. Ces saintes femmes, angé de miséricorde qui dévouent leur vie entière au soulagement des souffrants, peuvent seules nous offrir un terme de comparaison. Il avait, ce Goujeux, le courage et la mansuétude d'une sœur de charité.

C'était là sa mission. C'était aussi la raison officielle de sa présence en ce lieu. Il n'aurait pu rester là sous aucun autre prétexte.

Alerte donc ! et point de faiblesse ! C'est cette nuit surtout qu'il fallait craindre le désespoir.

Mais parlons franc. Pensez-vous qu'il fût temps de dormir ? Sa tâche était-elle achevée ? Pourrait-on désormais se reposer sur les lauriers cueillis ? Ne restait-il rien à faire ?

Tout restait à faire. M. Goujeux venait de transporter sa victoire admirable au-dessus de sa tête, car il s'était relevé du fond même de sa défaite par sa seule force et sans secours. Mais cette victoire n'était point décisive. Elle était moins décisive à ses yeux même qu'aux nôtres, puisqu'il savait ce qu'il s'était passé au palais après le départ de Géraud, et que nous l'ignorons encore.

Pendant, pourvu qu'on ne perdît point trop de temps, la situation était bonne. Goujeux avait la garde supérieure de cette porte fermée. Personne ne pouvait entrer sans sa permission. Le médecin avait dit : S'abstenez, absence d'émotion de quelque nature que ce fût.

Goujeux avait le droit de se coucher en travers de ce seuil pour empêcher toute émotion de passer. Plus que jamais il était le rempart inaccessible entre le silence de cette cellule et les bruits du dehors.

Il avait une nuit devant lui, une nuit tout entière.

Pour agir, maintenant, pour accomplir le dernier acte du plan qu'il avait combiné avec une lucidité si terrible, il lui fallait le réveil de Géraud, le réveil naturel. Il attendait, non pas sans fièvre, peut-être, mais avec cette redoutable patience qui était sa force.

Et en attendant il travaillait. C'était son intelligence, incessamment sollicitée, qui combattait l'effort du sommeil.

M. Géraud travaillait. Quel était le bilan de sa situation ? Trémer et Le Quion restaient debout, mais sans armes. Kerdanio était dompté d'autant mieux qu'il avait agi. Il poignait et blessait l'ancien chouan tenait désormais le gentilleté comme la meilleure et la plus sûre des armes. Quel était donc le seul obstacle présent entre la succession et la main qui la voulait saisir ?

C'était Géraud. Comprenez bien cela : Géraud vivant, Goujeux ne pouvait jamais s'emparer de sa proie. En effet, toute l'œuvre de Goujeux, depuis le soir du mariage jusqu'à ce dernier jour, devait alors prendre pour Géraud sa signification vraie. Chacune de ses actions dévoilait. Elle-même son motif. L'idée seule du désintéressement absolu et complet du maître de forges avait pu entretenir la confiance de Géraud. Un mot, un signe indiquant une participation quelconque aux intérêts de Kerdanio devait faire tomber le bandeau violemment.

Or, une fois les yeux de Géraud dessillés, l'édifice entier, bâti avec tant de peine, mais bâti sur le sable, s'écroulait de fond en comble. Il n'y avait plus d'abri contre les accusations qui pleuvaient de toutes parts et qui seraient alors l'évidence.

(A continuer.)

Société de Colonisation AUX FAMILLES.

Magasin de Provisions, Epicerie, Vins, Liqueurs, etc. N° 319, RUE SAINT-JOSEPH Vis-à-vis l'église de la Congrégation Saint-Roch.

Grande Excursion EN FRANCE.

Séjour d'un mois entier à Paris et Pélerinage à Notre-Dame de Lourdes. 200,000 Billets d'Excursion à 25 cts représentés par 200 séries de 1000 numéros chacune.

CINQUANTE NUMEROS GAGNANTS

Le tirage aura lieu aussitôt après le placement des Billets, il sera annoncé dans les différents journaux quinze jours à l'avance. Le départ des Excursionnistes se fera dans le mois suivant. Le prix de chaque billet est de 25 cts. On pourra s'en procurer chez les messieurs dont les noms suivent :

- W. Brunet & Cie, pharmacien, rue St-Joseph No 139. Jules Dorion, pharmacien, rue St-Joseph No 116. J. A. Langlais, libraire, rue St-Joseph No 177. Georges Lemelin, épicer, rue St-Joseph No 1. Ovide Bouchard, marchand de nouveautés, rue St-Joseph No 166. Octave Fortin, épicer, rue St-Paul, 217. Narcisse Latouche, propriétaire du Chien d'Or, rue Buade No 8. L. G. Lépine, libraire, rue Buade No 19. Bernard & Allaire, fabricants de pianos, rue de La Fabrique No 6. Arthur Lavigne, Editeur de musique, rue de La Fabrique No 55. On demande des agents. Conformément aux dispositions de la charte du gouvernement local, les fonds provenant des billets placés seront et resteront déposés à la Banque Nationale de Québec.

Pour toutes demandes ou plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Générale, rue du Palais No 18, à Québec, qui s'empressera d'y répondre.

L. N. CARRIER, Président. J. MICHELE, Sec.-Trésorier. 17 nov. 1883.—1m 3/4ps c e c l 133

A VENDRE.

A Ste-Claire, comté de Dorchester, au centre du village et près de l'Église, la propriété de Joseph Giguère ferblantier, comprenant un arpent de terre en superficie, avec maison, boutique, grange et dépendances. Conditions très libérales. Cette propriété conviendrait pour un homme de profession, soit médecin, notaire, ou homme de métier.

S'adresser à URBAIN DECLERC, St-Vallier, Bellechasse, ou à Alphonse Letellier, 48, rue St-Paul Québec. 2 nov. 1883.—1m. 306

Fumier à Vendre.

ENVIRON 150 VOYAGES DE FUMIER seront vendus à l'enchère, à la Quarantaine des animaux à Lévis, MARDI le 16 Octobre prochain à 2 heures de l'après-midi. On pourra visiter tous les jours de 10 A. M. à 11 A. M. Conditions : La moitié du prix d'achat devra être payé immédiatement après la vente et l'autre moitié le 1er janvier 1884. Pour plus amples informations s'adresser au Comre Maître de la Quarantaine ou à J. A. COUTURE, 49, rue des Jardins. 29 sept 1883—63f. 207

L. N. BERTRAND & FRERE

117, Rue St-Joseph SAINT-ROCH. Ont l'honneur de prévenir le public leurs amis qu'ayant acheté tout le fond du magasin de V. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE.

L'assortiment est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles Vernis, Utensiles de cuisine, Poêles tout genre, (spécimens de la maison,) Cotellerie, etc., etc. N'oubliez pas surtout que tout le fond est vendu sans réserve. Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'adresse de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRERE, St-Roch. 14 mai 1883

Lainage haute Fantaisie !

IMPORTATIONS 1883. Nous étions en ce moment un des assortir les plus considérables que nous ayons jamais eus en laines à tricoter. Ces laines sont des meilleures manufactures anglaises et écossaises, et la quantité que nous avons vendue depuis une trentaine d'années est une garantie suffisante de la qualité. En voici l'énumération : FAMEUSES LAINES ÉCOSSAISES de PATON, de toutes nuances et couleurs, employées en particulier pour la grosse Bonneterie. CÉLÈBRES LAINES de BALDWIN couleurs variées, 4 brins pour justaucorps de dames et d'enfants, 5 brins pour gilets d'hommes. LAINES ÉCOSSAISES, 4 brins, très fines et durables. LAINES DE BEBLIN. La plus belle qu'il soit possible de trouver et supérieure pour nuances, cachemire, etc. LAINES DE SAXE. Très fine et soignée pour les articles de fantaisie. Elle est d'une force et d'une élasticité toutes spéciales et garanties. LAINES SHETLAND et de MERINO, pour vêtements d'enfants. Le tout vendu à très bas prix. SIMONS & FOLDS, Rue de la Fabrique. 177. 19 sept 1883—3jm

ETABLISSEMENT DE FERBLANTIER. POELES SOURDS AMELIORÉS et PATENTÉS.

Le soussigné tout en adressant ses plus sincères remerciements au public, en reconnaissant avec son généreux patronage, à l'honneur de l'informant qu'il a obtenu de nombreux certificats qui, tous, recommandent hautement l'efficacité de ses célèbres poêles sourds. Toutes les familles qui en font usage déclarent formellement qu'ils ajoutent au bien-être l'avantage d'une grande économie. Il est assigné toute commande dans cette branche industrielle avec la plus scrupuleuse attention. Une visite est sollicitée, surtout pour se rendre compte de l'efficacité de ses poêles sourds. GEORGES BROUSSEAU, FERBLANTIER, Au No 37, rue St-Paul, vis-à-vis l'établissement de MM. Leclerc & Letellier. 2 oct 1883—2m 230

lances Imperiales

Manufacture au No 4 Rue St-Joseph. (Ancienne Forne Marcotte.) DÉPÔT AU No 1 RUE ST-PAUL. M. P. J. COLLINS a l'honneur d'informer le public, les marchands de la ville et des campagnes, les cultivateurs ainsi que les pêcheurs du golfe St-Louis qu'il possède aujourd'hui la plus belle et la plus considérable manufacture de lances, impériales depuis la plus petite pesée jusqu'à la plus forte (balance patente, plateformes d'au-delà de dix mille livres).

Il se charge aussi de toute réparation et change les balances, et un certificat d'inspection est donné à chacune de ces balances. A vendre aussi, une grande variété de poêles, Bombes et Chaudières à des prix très modérés. Toute commande pour ouvrage en fonte sera exécutée dans le plus court délai. P. J. COLLINS. 25 juillet 1883.—6m. 7.

FAITES USAGE DE PORTER XXX De MOLSON

Il n'y a de véritable que celui qui porte l'étiquette de la WATSON PACKING Co's. Embouteilleurs pour la consommation locale et l'exportation de BIERE, PORTER, LAGER, Etc. 2, Rue BATH et 30 Rue ST-CHARLES, QUEBEC. 4 juillet 1883.—6m.

TRESOR

—DES— NOURRICES et des MERES —DU— Dr PICAULT. C'est en effet un véritable Trésor pour les mères. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence du Trésor des Nourrices et des Mères, des enfants malades souffrants, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse. Détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, facilite la poussée des dents, exerce une influence salutaire sur les convulsions. LE TRESOR DES NOURRICES ne peut faire que du bien aux enfants qui en font usage. Directions complètes sur la bouteille. Médiez-vous des contrefaçons. En vente chez tous les pharmaciens. Préparé seulement par les propriétaires H. Suglen, Evans & Co, Montréal. 29 mai 1883.

Terres à Vendre.

Une magnifique terre de cinquante arpents en superficie avec maison, grange, etc., située à un arpent de l'Église de Charlevoix. Et une autre à St-Raymond, de quatre arpents et demie sur trois arpents, moitié en terre faite à moitié en rocaille. Elle est bornée au nord par la Grande Rivière de la paroisse de l'Église, appelé le Beau Terrain des Sauvages. S'adresser à GLACKEMEYER & GAUVREAU, Notaires. 84, rue St-Pierre. 13 novembre 1883—2m C-E 329

A VENDRE à la LIBRAIRIE A. T. GARANT.

Nos 3 et 8 RUE SAINT-JEAN, (Presque en face de la Banque d'Épargne.) Vases pour le grand depuis 20 cts la paire à \$2.50. Chandelliers vairs depuis 20 cts la paire à \$1.00. Sets à toilette depuis 90 cts à \$2.25. Encriers, depuis 25 cts à \$2.50. Argenteries pour présents. Huilliers, depuis \$2.50 à \$6.50. Bouteilles depuis \$1.50 à \$6.00. Porte-corniches depuis \$1.50 à \$3.00. Armoires à serviette, différents dessins, depuis 50 cts à \$2.50. Porte-bonquets de bois 90 cts à \$2.00. Coupes depuis \$3.00 à \$5.00. Gobelets depuis \$1.25 à \$2.00. Magnifiques miroirs, velours et garnitures fleurs, porcelaine, \$1.00. Cupidons en bois, depuis 4 5 cts à \$3.00. Fournitures pour fleurs. Feuilles or et argent. Papier doré et argenté, Carton troué, blanc, couleur, or et argent, Papiers et cartons à dessin, etc.

ARGENT A PRETER

A toutes personnes qui en feront la demande sur la signature seule de l'emprunteur, depuis une piastre et au-dessus. S'adresser rue Desfosés, 59, et rue Grant, 45. 6 nov 1883.—6m. 306.

L'ARMEE FRANCAISE

Jugée par un officier allemand.

Une brochure qui vient de paraître à Berlin sous ce titre : Préparation de la France à la guerre, a eu un retentissement d'autant plus considérable qu'on l'attribue à l'un des officiers de l'état-major général qui sont attachés à la personne même du maréchal de Moltke. Cet officier, qui garde l'anonyme, avoue cependant qu'il a assisté aux manœuvres de l'automne dernier. L'auteur de la brochure dont nous parlons trace à grands traits, le tableau de la situation actuelle de l'armée française. Nous n'insistons pas sur cet exposé de nos forces nationales, que nombre d'ouvrages français contiennent avec de plus amples développements. Mais l'officier allemand qui a écrit ces pages s'est surtout efforcé de mettre en relief les points défectueux, à son avis, de notre organisation militaire, et ce sont ces critiques qu'il nous paraît intéressant de résumer. L'une des erreurs, dit-il, que commettent fréquemment les journalistes allemands consiste à comparer la force numérique des armées allemande et française; or, l'infanterie et l'artillerie françaises l'emportent, sous ce rapport, sur l'infanterie et l'artillerie allemandes. Est-ce donc qu'à la guerre le nombre joue toujours un rôle prépondérant? L'infériorité numérique de l'armée allemande serait largement compensée par la supériorité de son instruction et par la valeur de son corps d'officiers. Sans doute, on est en droit de se demander si la conduite stratégique de l'armée serait encore confiée à un chef aussi capable qu'en 1870. Mais il est permis de penser que ses auxiliaires actuels, destinées à être ses successeurs plus tard, s'inspireront de ses leçons et ne seront pas indignes de l'exemple qu'il leur laissera.

Il n'y aurait pas lieu de se préoccuper de l'infériorité numérique si d'autres considérations n'entraient en jeu: l'artillerie française l'emporte sur l'artillerie allemande par la portée et la mobilité des pièces et par la précision du tir. Ceci est d'une extrême importance; il est absolument impossible de modifier sans cesse l'armement et, comme nul ne sait l'époque à laquelle éclatera une guerre future, on peut admettre qu'à ce moment c'est l'ennemi qui disposera du meilleur matériel. Dans ces conditions, il est indispensable de s'assurer au moins légalité numérique.

Or, l'armée française se compose, au total et en tenant compte des troupes de réserve et territoriales, de 1,487,300 hommes et 3,126 pièces de campagne; l'armée allemande ne possède que 1,287,000 hommes et 2,892 pièces. Il est bon d'ajouter que le 19e corps d'armée (Algérie) et la majeure partie de l'infanterie de marine figurent dans cette addition. L'auteur fait, ainsi qu'il suit, l'énumération des troupes de forteresse françaises: 180,000 hommes, et 90 batteries de l'armée territoriale, avec 190 batteries d'artillerie de forteresse.

Le ministère de la guerre, à Berlin, connaît seul les préparatifs qui ont été faits en vue de la mobilisation. Seul aussi, il pourrait apprécier, à leur juste valeur, des comparaisons qui reposent sans doute sur des chiffres officiels, mais qui prêtent à des interprétations souvent diamétralement opposées. Le seul fait certain, c'est que, même après l'augmentation qui en a été décrétée en 1881, l'artillerie allemande est, sur le pied de paix, notablement inférieure à l'artillerie française. Or, nul ministre de la guerre n'oserait certainement garantir dès à présent que la formation de batteries de réserve, avec des chevaux réquisitionnés et un matériel insuffisant, ne souffrira pas de graves difficultés.

Examinant ensuite les efforts que nous avons faits depuis la guerre, l'auteur s'exprime en ces termes: Les Français poussent toutes choses à l'extrême. Après la guerre de 1870, ils n'ont eu qu'un but: d'écraser leur ennemi probable sous une nuée de combattants et fermer leurs frontières en accumulant les forteresses. En même temps, ont introduit le principe de la

levée en masses jusque dans les écoles. Sous peu, les bataillons scolaires constitueront une armée en miniature; les forestiers, les douaniers, sont militairement organisés. Cette fièvre se développe d'année en année; le budget de la guerre atteint 600 millions et la force numérique de l'armée sur pied de paix augmente continuellement. L'auteur se demande si l'Allemagne, dont la population excède de plus de 5 millions d'âmes celle de la France, ne devrait pas poursuivre un but semblable et mettre son armée en mesure de résister à toutes les agressions. Il affirme qu'au double point de vue budgétaire et social la situation de la France est plus avantageuse que celle de ses voisins, et conclut qu'il est urgent de remédier à cet état de chose.

Nous jugeons inutile de faire suivre ces appréciations d'aucun commentaire. L'officier allemand qui a rédigé le travail dont nous venons de donner une analyse succincte, s'est évidemment efforcé d'attirer l'attention de ses compatriotes sur des préparatifs dont il a exagéré la portée. Il suffit, pour démontrer combien certains de ces jugements sont erronés, de faire remarquer que, depuis 1872, le contingent annuel n'a pas été augmenté. Qu'il ait varié d'une année à l'autre, il n'y a là rien que de fort naturel; mais aucune loi n'est intervenue pour modifier les prescriptions de la loi votée par l'Assemblée nationale. Que notre matériel d'artillerie soit supérieur à tous ceux qui sont en usage dans l'Europe, nul n'en a jamais douté. En arrêtant le type de nos canons, nous avons profité des expériences faites au dehors; mais ce n'est pas tout d'avoir l'avantage aujourd'hui. Comme l'a dit un officier général, les nations modifieront sans cesse leur armement, et si les guerres futures se vident à coups de canon, c'est à coups de millions qu'on s'y préparera.

MM. FISHER & SHEPHERD

PRENNENT LA LIBERTÉ D'ATTIRER l'attention du public sur leur assortiment complet et varié de

CHAPEAUX EN PELLETERIES

Pour Dames et Demoiselles.

— AINSI QUE DE —

Chapeaux de Toilette, garnis, etc.

C'est le moment pour les dames de visiter leur établissement. Il est de leur avantage d'aller le visiter à présent, parce qu'ils vendent à des prix exceptionnellement modérés tout leur assortiment de modes et de Chapeaux, etc.

Les chapeaux en pelletterie sont refaits à neuf d'après les formes les plus nouvelles, les plus distinguées et dans les meilleurs goûts par une personne d'une grande expérience.

CHAMBRE DE MODES, No 10, Rue de la Fabrique, QUEBEC.

SUCCESSION DE FEU

LOUIS BILODEAU. A VENDRE.

La balance des immeubles de cette succession, comprenant: 1o Un grand terrain vacant (42-6 x 114-6) sur le côté sud de la rue St-Jean, près de l'Eglise.

2o Maison de ville toute neuve, en pierre et en brique sur la rue St-Jean, côté sud, près de l'Eglise, avec grande cour, écuries et remise.

3o Superbe résidence à Ste-Foye avec grande terre en parfait état de culture, comprenant deux maisons, plusieurs granges, remises, fournils et autres dépendances. Il y a 300 voyages d'engrais rendus sur les lieux. Etangs artificiels, jardins magnifiques, site enchanteur. On s'y rend de la ville en trente minutes, même avec la diligence publique.

Pour informations, s'adresser sur les lieux ou au Notaire soussigné. Les offres devront être faites par écrit, adressées au soussigné et elles devront indiquer l'immeuble et mentionner si c'est pour argent comptant ou les conditions de paiement. Argent comptant préféré. Québec, 27 octobre 1883.

V. W. LARUE, N. P., 14 rue Garneau. 27 octobre 1883—1m C-E 112

ARTICLES

NOUVEAUTES A BON MARCHÉ

— CHEZ — S. READ.

IL VEND ACTUELLEMENT tout l'assortiment si bien organisé de son magasin, consistant en

MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE.

Tous les articles de nouveautés dont se compose son assortiment ont été réduits à un prix qui permettent aux acheteurs de faire des

Achats Avantageux.

Toutes les personnes qui désirent faire l'acquisition de

MARCHANDISES A BON MARCHÉ

doivent profiter de l'occasion.

C'EST LE BON TEMPS.

M. Read est prêt à disposer de la balance de son foyer à bon marché et on bénéficiera de la cession de la maison.

S. READ, 44, RUE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

21 nov 1883.—1m 349

ARTICLES de DEUIL

NOUS EXPOSONS UN GRAND ASSORTIMENT d'articles de deuil sur lequel nous attirons spécialement l'attention.

Nos étoffes à robes noires sont toutes achetées directement des premiers manufacturiers anglais et français, et seront reconnues pour les plus belles qu'il y ait à Québec.

- Paramata noir, Cachemire noir, Mérimo français noir, Serge noire (tout laine), Drap à toilette noire, Drap crêpé noir, Cordé de Perse noir, Lustré noir, Flanelle pressée noire, Paramata de Norwich (chaîne en soie).

Crepe de S. Courtauld & Cie.

Assortiment complet de ce crepe, lequel pour la richesse, la couleur et le fini est sans rival.

Davidson & Horan.

20 nov 1883.

Offre aux Marchands.

UN GRAND ASSORTIMENT, LE PLUS NOUVEAU DE Verreries bien Assorties.

IVASES EN VERRE ARGENTE, CHANDELIERS, VASES, ET VARIÉS DE COULEURS.

Services à Bureau de Toilette, LAMPES, ETC.

Le tout spécialement achetés pour le commerce de Thé. Les Boîtes pour ce commerce seulement \$2.00 le cent.

A. E. VALLERAND, 67, Rue Dalhousie.

BASSE-VILLE. Nouveau magasin en Gros et Détail. 20 nov 1883.

DEUX FONDS DE BANQUERUTE.

Un immense lot de Marchandises Seches provenant de DEUX FONDS DE BANQUERUTE

SERA VENDU CES JOURS-CI, A MOITIÉ PRIX:

Vingt mille circulaires, annonçant LA GRANDE NOUVELLE seront distribuées cette semaine, en cette ville et à la campagne.

HÂTEZ-VOUS D'EN PROFITER.—VENEZ A BONNE HEURE LE MATIN.

L. P. BILODEAU,

Coin de la Rue de la Couronne, près du Marché St Roch, Québec. 19 nov 1883.—E-CI

Bassin de Carénage

COLOMBIE BRITANNIQUE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire, et portant la suscription "Soumissions pour Bassin de Carénage, C. B." seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI, le 8 FEVRIER, 1884, inclusivement, pour la construction et l'achèvement de la partie non terminée du

Bassin de Carénage, au port d'Esqu Malt COLOMBIE BRITANNIQUE.

conformément aux plans et devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics à Ottawa et en faisant la demande à l'Hon. J. W. Trutch, à Victoria, C. B., à partir de LUNDI, le 24 Décembre prochain. Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront pas prises en considération, si elles ne sont faites sur les formulaires fournis, et si les prix ne sont point indiqués en regard de tous les items qui y figurent, et si elles ne portent pas leurs propres signatures. Chaque soumission de vra être accompagnée d'un chèque de banque us acceptés, pour la somme de \$7,500, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, et qui sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat sur den tendu à elle faite à cet effet, ou si elle ne le termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, OTTAWA, 12 Novembre 1883. 20 nov 1883.—61.115p. 136

Bureau de la Milice,

QUÉBEC, 19 NOVEMBRE 1883.

DES SOUMISSIONS en double, seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI,

JEUDI, LE 25 NOVEMBRE courant.

pour fournir à la Batterie "A", Ecole Royale d'Artillerie à la Citadelle, Québec les articles d'approvisionnement suivants:

- PAIN, VIANDE, PAILLE POUR LITS, FOURRAGE et PAILLE

Pour la Batterie "A", E. N. d'Artillerie, au Parc des Ingénieurs et For. Lévis: Aussi les ouvrages suivants, savoir: vider et nettoyer les fosses à la Citadelle; enlever tout fumier, paille et ordures; nettoyer les lieux d'aisance et enlever les ordures.

Les soumissions devront courir pour une année à partir du 1er décembre 1883, inclusivement.

On peut avoir des blancs et connaître les conditions en s'adressant à ce bureau. Un chèque accepté, de 5 pour cent sur le montant du contrat, payable à l'ordre du ministre de la Milice et Défense, devra accompagner chaque soumission. Le montant de tel chèque sera remis au Gouvernement dans le cas où le contrat ne serait pas rempli. Si la soumission n'était pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. J. J. DUCHESNAY, Lt. Col., D. A. G. 7 M. D. 24 nov, 1883—6f. 143

Espoir aux Pulmonaires.

Nous publions ci-dessous une lettre du

Rev Dr Hill recteur de l'église St-Paul, Halifax

QUI SUFFIT A PROUVER QUE LA PHOSPHOLEINE DE EGAR

est un remède d'une valeur plus qu'ordinaire pour la guérison de la CONSOMPTION et autres maladies de dépérissement (COPIE.) Halifax, N. E., 25 juin 1883.

M. F. Eagar, Ecr., Cher Monsieur, Je pense que je vous dois de répéter publiquement ce que j'ai dit, très souvent, mais privément, c'est-à-dire que je crois fermement que votre PHOSPHOLEINE a été le seul agent qui ait ramené à la santé un de mes proches parents. Le malade était en apparence dans les dernières phases de la consommation, mais avec le concours de médecins intelligents, votre PHOSPHOLEINE fut essayée et, je suis heureux de le dire, avec des résultats que je n'anticipais certainement pas. Mon ami jouit aujourd'hui d'une excellente santé. Votre très obéissant GEORGE W. HILL, D. C. L., Recteur de l'église St-Paul.

En vente chez tous les droguistes.—25 et 75 cts la bouteille. Dépôt chez Dr Ed. Morin & Cie.

Il n'est pas de dîner complet sans un dessert fait au moyen du

Vin de Presure de Eagar,

DESSERT DELICAT, DELICIEUX ET HYGIÉNIQUE.

Qui tout en plaisant au goût, aide aux organes digestifs. On cite bon nombre de cas de dyspepsie qui ont été guéris par le VIN DE PRESURE DE RENNET. Demandez-le chez votre pharmacien et demandez-lui une brochure descriptive. Dépôt chez Dr Ed. Morin & Cie. Prix, 25 centimes la bouteille. 13 oct. 1883.

5 novembre 1883—c C-E 121

MAISON A VENDRE

Une magnifique maison en briques à trois étages en parfait ordre, de 30 pieds sur 40, divisée en quatre logements, et située au 41 Roi Nos 222-224, à vendre à des conditions faciles. S'adresser à JOSEPH THIBAUT, propriétaire, No 941, rue des Commis, Québec. 16 oct 1883—1mp 284

CHARLES E. ROY

58, Rue du Pont, St-Roch, IMPORTATEUR

DE CUIRS FRANÇAIS, ANGLAIS

— AINSI QUE — Fournitures pour Chaussures.

AUSSI, Negociant en Cuir D'Inde et D'Amérique

SPECIALITE DE BAUDRIER, "CHAMPLAIN," "BORTON,"

Veau Français "S. Ullmo, Lyon."

ELASTIQUE, CIRAGE, VERNIS, FIL DE TOUTES LES SORTES, E GROS et DETAIL. 31 mai 1883—1m E-C

ANNONCES NOUVELLES.

Ventes par le shérif de Québec.—J. P. Amyot. La Musée à 10 cts.— A la feuille d'arbre.—Brunet & Laurent

Tableau des matières.

- 1ère PAGE. Le secret de Berthe. 2ème PAGE. Feuilletin littéraire : Bouche de Fer

QUÉBEC.

LUNDI 26, NOVEMBRE 1883.

LA GUERRE.

Nos dépêches de samedi nous annoncent que la guerre entre la Chine et la France est enfin déclarée et que les hostilités sont commencées du 20 du courant.

Les Chinois ont attaqué la ville de Hai-Azuong située sur l'un des tributaires du fleuve Rouge ; mais ils ont été repoussés avec perte par la garnison française de cette ville.

Malgré les recrutements en masse qui se font dans certaines provinces chinoises, l'amiral Courbet qui commande les forces navales françaises au Tonkin, a télégraphié qu'il tout allait bien.

Les troupes françaises stationnées à Hanoi ont reçu l'ordre de se mettre en marche.

Ainsi, il n'y a plus de doute, nous allons assister à une guerre sanglante entre la France et la Chine.

La France à Madagascar.

La France à beaucoup à faire de ce temps-ci. D'un côté, nous la voyons aux prises avec la Chine ; d'un autre, elle est obligée de soutenir l'honneur de son pavillon sur l'île de Madagascar.

Une dépêche de Londres que nous publions dans une autre colonne nous apprend qu'une frégate française a bombardé la ville de Voehemar située sur la côte nord de Madagascar.

On ajoute que cinq anglais ont été tués et que plusieurs propriétés appartenant à des sujets neutres ont été pillées. Il ne faut pas oublier que cette dépêche a été reçue par l'Angleterre et que cette dernière ne voit pas toujours d'un œil favorable les progrès de la France à l'étranger.

Temoignage d'estime.

Il y a eu hier soir, les ouvriers de M. Olivier Gignac, entrepreneur de St Colomban de Sillery, lui ont présenté un magnifique cadeau consistant en un portrait en peinture. Plusieurs des propriétaires de la même paroisse, MM. Dobell, Lemoine, Beckel, Sharples, Tarte et autres, s'étaient joints aux employés de M. Gignac. Une adresse très bien tournée, a été lue.

M. Gignac, fils, auquel une pipe en écume de mer a été aussi offerte, a fait une jolie réponse au nom de son père et au sien.

Nous félicitons M. Gignac du témoignage d'estime dont il a été l'objet. Ouvrier consciencieux, travailleur infatigable, honnête homme dans la plus large acception du mot, M. Gignac s'est acquis dans sa branche d'affaires, une réputation bien méritée.

Il est habilement secondé par son fils, directeur de l'Ecole des arts et métiers à Sillery.

MM. Sharples & Fils.

Nous apprenons avec plaisir que la maison Sharples et fils en est venue à une entente facile avec ses créanciers.

M. Wm. Sharples a parti samedi pour l'Europe, par le steamer Allard.

M. DUMONT.

M. Voyer, de la Courbe, a été télographe que l'on a vu M. Dumont avec sa femme à Trois Rivières lundi dernier. Ils étaient montés par le train de quatre heures, dimanche dernier. Notre ami ajoute que M. Dumont paraissait être très préoccupé, et que Madame Dumont est restée dans sa chambre, à l'hôtel, toute la journée.

BENEDICTION D'UNE CLOCHE.

Il y a eu hier après-midi, à la Basilique, une imposante cérémonie religieuse : la bénédiction d'une cloche, destinée à l'Hôpital du Sacré-Coeur.

Cette solennité attire toujours un grand nombre de fidèles, mais hier la foule était encore plus considérable que de coutume. Cette fête avait pris un caractère tout à fait nouveau par sa grandeur, elle était présidée par Son Excellence le Commissaire Apostolique. C'est, croyons-nous, la première fois que le Canada a l'honneur de voir une cloche consacrée au culte catholique par un ambassadeur de la Cour de Rome, un représentant du Pontife-Roi.

Cette cérémonie commença par un salut solennel célébré par Son Excellence. Les Révérends MM. Simard et Bouffard agissaient comme diacre et sous-diacre.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque assistait au trône pontifical en capa magna, ayant à sa droite le R. P. de Bie, et à sa gauche le R. P. Bournigal, Supérieur des RR. PP. Oblats de Saint Sauveur.

Le salut terminé, le Révérend M. L. Paquet monta en chaire et fit un magnifique sermon sur le rôle immense que remplit la cloche catholique dans toutes les âges et chez toutes les nations. Le prédicateur redit en termes élogieux les pieux et touchants souvenirs que la cloche rappelle aux plus riches comme aux plus pauvres.

Son Excellence, placée sur un siège qui avait été dressé au milieu du chœur pour la circonstance, procéda ensuite à la bénédiction solennelle de la cloche, qui était ornée de fleurs et de guirlandes et surmontée d'une superbe croix.

Cette belle cloche pèse cinq cent soixante livres et a reçu les noms de Léon, Henri, Alexandre. Voici la signification de ces trois noms différents : Léon, en l'honneur de Sa Sainté Léon XIII; Henri, en l'honneur de Son Excellence le Commissaire Dom Henri Smeulders, et Alexandre, en l'honneur de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Elzéar Alexandre Taschereau.

Les parrains et marraines étaient : Son Honneur le maire de Québec, l'honorable M. Frs Langellier, et madame Langellier; Hon. J. E. Taschereau, juge, et sa dame; Hon. P. DeBlois, sénateur, et sa dame; Hon. P. E. Garneau, M. P. P., et sa dame; Hon. J. Thibaut, et sa dame; Le chevalier P. Landry, M. P., et sa dame; M. Marcel Rochette, maire de Saint Sauveur, et sa dame; M. J. D. Brousseau, M. P. P., et sa dame; M. F. Carbray, M. P. P., et sa dame; M. J. Sheyhn, M. P. P., et sa dame; M. E. Lemieux, M. D., et sa dame; M. Chs. Verge, M. D., et sa dame; G. A. LaRue, M. D., et sa dame; M. F. set, M. D., et sa dame; C. E. Gingras, M. D., et sa dame; M. D. J. Monbault, avocat, et sa dame; M. P. Miville Déchêne, avocat, et sa dame; M. T. Le Troit, marchand, et sa dame; M. E. J. Behan, marchand, et sa dame; M. Ls. Bilodeau, marchand, et sa dame; M. P. E. Vernier, marchand, et sa dame; M. E. Martineau, marchand, et sa dame; M. F. Phéaume, et sa dame; M. F. Delele, et sa dame; J. B. Falardeau, et sa dame.

norable M. Frs Langellier, et madame Langellier; Hon. J. E. Taschereau, juge, et sa dame; Hon. P. DeBlois, sénateur, et sa dame; Hon. P. E. Garneau, M. P. P., et sa dame; Hon. J. Thibaut, et sa dame; Le chevalier P. Landry, M. P., et sa dame; M. Marcel Rochette, maire de Saint Sauveur, et sa dame; M. J. D. Brousseau, M. P. P., et sa dame; M. F. Carbray, M. P. P., et sa dame; M. J. Sheyhn, M. P. P., et sa dame; M. E. Lemieux, M. D., et sa dame; M. Chs. Verge, M. D., et sa dame; G. A. LaRue, M. D., et sa dame; M. F. set, M. D., et sa dame; C. E. Gingras, M. D., et sa dame; M. D. J. Monbault, avocat, et sa dame; M. P. Miville Déchêne, avocat, et sa dame; M. T. Le Troit, marchand, et sa dame; M. E. J. Behan, marchand, et sa dame; M. Ls. Bilodeau, marchand, et sa dame; M. P. E. Vernier, marchand, et sa dame; M. E. Martineau, marchand, et sa dame; M. F. Phéaume, et sa dame; M. F. Delele, et sa dame; J. B. Falardeau, et sa dame.

Nous ne connaissons pas le montant des recettes, mais tout porte à croire qu'il est assez élevé.

Cette fête religieuse, présidée par un dignitaire de l'Eglise aussi haut placé, restera longtemps gravée dans la mémoire des catholiques de Québec et fera surtout époque dans les annales de l'Hôtel Sacré-Coeur.

L'OZONE.

Je viens de lire dans l'Événement un article extrêmement intéressant sur l'Ozone. L'auteur qui m'a l'air d'être parfaitement renseigné, me permettra sans doute de lui poser quelques courtes questions. Elles me sont venues à l'idée à propos de la théorie qu'il émet relativement à la coloration bleue du ciel, coloration qui serait précédemment due à l'ozone.

Si le ciel doit sa couleur azurée à ce gaz, comment se fait-il que la présence du sulfide d'azote ne soit pas constatée tous les jours, alors même que le ciel est du bleu le plus pur ? A Amiens on a rencontré l'ozone dans l'atmosphère 134 jours seulement, sur 365.

On dira peut-être que l'ozone se trouve alors dans les hautes régions ; mais comment expliquer que dans les ascensions aérostatiques le bleu du ciel soit remplacé par un noir absolu, sur lequel le soleil se détache avec une vivacité extraordinaire ? L'ozone doit exister surtout dans les hautes régions, sièges de phénomènes électriques importants du moins d'après M. Gellé, comment se fait-il que sa couleur caractéristique n'y soit pas appréciable ?

Il est facile de constater que le soleil couchant a toujours une teinte jaunâtre plus ou moins marquée, et cela même dans les jours où le ciel est le plus serain : or si la coloration bleue était due à l'ozone, il nous semblerait qu'il devrait au contraire tirer sur le bleu, ou qu'après sa dernière traversée d'une couche plus épaisse d'air ozonisé.

Enfin le phénomène de la polarisation constante de la lumière du ciel dans un plan passant par le soleil, nous montre que cette lumière est réfléchie, qu'elle doit par conséquent sa teinte ordinaire à la réflexion sur des particules solides ou liquides.

De là je crois pouvoir conclure qu'il n'est pas bien certain que la couleur bleue du ciel soit due à la présence de l'ozone. Il serait donc un peu hasardé de dire que le climat d'un pays est d'autant plus sain que son ciel est bleu. Le climat du Canada est très sain, personne n'en doute, mais non pas parce que son firmament est bleu. Demandez plutôt aux hygiénistes.

Quant à la navigation aérienne dont M. Gellé nous dit un mot dans un autre article, la grande raison de son insuccès passé, présent et futur, notre écrivain la trouve dans l'absence du point d'appui pour le navigateur de l'espace. Quant à nous qui ne croyons pas qu'il ne le faut à cette navigation aérienne, nous la mettrions ailleurs, car enfin de compte, où donc les oiseaux trouvent-ils leur point d'appui si ce n'est dans l'air lui-même ? Et cependant ce sont de bons navigateurs que ceux là ! Le tout humblement soumis.

C. L.

Sous presse

La nouvelle comédie en vers de l'honorable F. G. Marchand, intitulée : "Un Bonheur en attire un autre" est

actuellement sous presse. Cette pièce a été lue, le printemps dernier, devant la Société Royale du Canada et procura à son auteur les félicitations personnelles du marquis de Lorne. Elle fut jouée pour la première fois, avec un grand succès, à St-Jean d'Iberville, le 21 juin dernier, au bénéfice des familles de nos martyrs de 1837-38. M. I. Bourguignon, propriétaire-éditeur du Franco-Canadien, à St-Jean d'Iberville P. Q. est chargé de la mise en vente. Il expédiera par la poste, franc de port, d'ici au 1er janvier prochain moyennant 50 cts. l'exemplaire, payé d'avance à lui-même ou à ses agents, qui sont chargés de remettre aux souscripteurs, en attendant livraison, des reçus portant sa signature.

PLAINTES.

M. le Rédacteur,

Il y a des plaintes nombreuses contre le conducteur de la malle de Québec à la Malbaie.

Il arrive souvent à midi et 2 h. p. m. à Beauport, bien que le départ de Québec ait lieu à 10 h. a.m.

On assure que la malle est renfermée dans des sacs en coton ou indienne, ce qui est peu rassurant pour ceux qui expédient des lettres chargées.

Au bureau de poste, notre conducteur laisse sa voiture errer dans le village pendant qu'il fume sa pipe et cause.

Il se moque de ceux qui lui font des observations.

L'inspecteur devra voir à cela au plus tôt ou les intéressés s'adresseront à Ottawa.

UN INTÉRESSÉ.

VENTES PAR LE SHERIF DE QUEBEC.

No 1690.—La Société de Construction Permanente de Québec vs Landry.—10 Le lot No 387 du cadastre de la paroisse de St-Sauveur de Québec, avec bâtisses, sujet à un rente annuelle de \$6 25 No 299 du même cadastre avec bâtisses, sujet à un rente annuelle de quatre piastres. Pour être vendu en mon bureau à Québec le 3 décembre prochain à 10 heures A. M.

No 1114.—Fogel vs Trépanier.—Le No 44 du cadastre de la paroisse de St-Jean-Baptiste des Ecureuils, avec bâtisses. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Jean-Baptiste des Ecureuils le 6 décembre prochain à midi.

No 2195.—Grillault vs Perrault.—No 72 du cadastre de la paroisse de St-Germain avec bâtisses. Pour être vendu à la porte de l'église des Cordons le 10 décembre prochain à une heure P. M.

No 2463.—Fadel vs Miller à la fille enclère de Charles Fitzpatrick.—Le terrain No 2463 du cadastre du quartier à l'ouest de la rue St-Jean, avec bâtisses. Pour être vendu en mon bureau à Québec le 10 décembre prochain à 10 heures A. M.

J. E. AMYOT, Député shérif.

Bureau du Shérif, Québec, 24 nov. 1883. 26 nov 1883.—11 364

Le Musée à 10 cts

SALLE JACQUES-CARTIER.

Grand Changement de Programme.

MARDI APRES-MIDI, LE 27.

Artistes nouveaux, Tours nouveaux, Pièces nouvelles.

Le plus Grand Spectacle du Monde !

Divertissement de famille Moral et Charmant. Tous les Après-Midi à 2 heures et le Soir à 8 heures.

ADMISSION..... 10 cts. SIÈGES RÉSERVÉS..... 20 cts.

Programme nouveau chaque semaine 26 nov 1883—21 764

Dr Chs. A. Verge,

Professeur de Pathologie à l'Université-Laval.

MEDECIN CONSULTANT.

Bureau, 67, rue Ste-Anne, Haute-Ville. 22 oct 1883.—1mp 272

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & Co, Grande Vente sans reserve

Splendides Meubles, de Fr-larts nouveaux et de nates en peaux de monton, de différentes couleurs.

Cet ameublement consiste dans l'immense collection de meubles qu'il y a dans le marché Montcalm, et comprend tous les articles requis pour une maison de première classe. Ils sont tous d'une qualité supérieure : Meubles pour salon en noyer noir poli et convertis en soie, table avec dessus en marbre, meubles complets pour chambre à coucher, buffets, Bibliothèques, chaises couvertes en cuir, étagères pour chapeaux, sofas, lits, et en général une splendide collection de meubles.

La vente aura lieu dans les salles des encanteurs au Marché Montcalm,

Mardi prochain le 27,

Sans la moindre réserve.

Tout doit être vendu par ce qu'il faut l'aller à la salle qui vient d'être livrée à M. Trahan pour le lazaret de St-Jean de la Chapelle. Vente à 1.30 heure P. M.

A. J. MAXHAM & Co. 25 nov 1883—2f 147

ARGENT TROUVE.

Celui qui a perdu cet argent pourra le réclamer à l'étal de M. G. Carpentier, halle Montcalm en fournissant les renseignements nécessaires et en payant les frais de l'annonce. 24 nov. 1883.—1f. p. 361.

SALLE DE MUSIQUE.

Deux Grands Concerts

—PAR LES—

TROUBADOURS NOIRS

De l'Université de Fisk.

1883 (NASHVILLE TENN.) 1883

(TROUPE ORGANA LE.)

SOUS LES AUSPICES DE LA Y. M. C. A. DE QUEBEC, LUNDI et MARDI SOIRS, 26 et 27 Novembre.

Admission..... 50 cts. Sièges réservés..... 75 cts.

Le plan est ouvert chez M. F. Morgan marchand de musique, rue de la Fabrique. Le piano dont on fera usage, pour ces concerts, sera généreusement prêté par M. Morgan.

25 nov 1883—4f 358

GRANDE SOIREE

l'occasion de la fête Ste-Catherine,

LUNDI, 26 NOVEMBRE.

DONNÉE par la société St-Jean-Baptiste, Section St-Roch,

A LA SALLE JACQUES-CARTIER,

Sous le patronage distingué de Son Honneur le maire de Québec, l'hon. F. Langellier.

La soirée se composera d'une pièce dramatique par les amateurs du cercle Papinittée :

L'Homme aux Trois Visages.

Chansons comiques par M. CHS. LABELLE, de Montréal, et morceaux d'ensemble par la fanfare de l'Union musicale.

Prix d'admission, 15, 25 et 35 cts. Cartes en vente à St-Roch chez MM. J. A. Langlais, Drouin et Desjardins, libraires.

A la Haute-Ville, chez M. A. Lavigne, magasin de musique, G. L. Lépine, libraire, et chez M. F. Bédard, tabacconiste, rue St-Jean.

Le plan de la salle est déposé chez M. J. A. Langlais, St-Roch.

GRANDE SOIREE,

Lundi, 3 Decembre.

— DONNÉE PAR LES —

AMATEURS DU CERCLE FRONTENAC

— A LA —

Salle Jacques-Cartier.

LES PIRATES DE LA SAVANE,

Drame étonnant, et cinq actes et six tableaux. Ces actes ont vu aux, au lieu de scène, et propriété et chansons comiques.

Prix d'admission, 15, 25 et 35 cts. Le plan de la salle est déposé chez M. J. A. Langlais, St-Roch. 23 nov 1883. 366

A TRAVERS LA VILLE

Fausse nouvelle. M. le Dr Morin nous prie de dire qu'il est faux, comme certaines personnes l'ont avancé, qu'il ait cessé de pratiquer.

Occasion exceptionnelle. Demain, à une heure et demie, aura lieu dans les salles d'encaissement de la Halle Montcalm, une grande vente sans réserve de meubles splendides, prélatris nouveaux, nattes en peau de mouton, etc.

Navigation. Le Peruvian, de la ligne Allan, est parti samedi avec les malles pour l'Europe. Comme c'est le dernier steamer de la saison, son départ a été salué de deux coups de canon tirés du quai de la compagnie.

MM. Henry Fry & Cie ont reçu du capt. McGregor, du navire Portlaw, un télégramme qui les porte à croire que l'équipage de ce vaisseau est sain et sauf.

On mande de Londres que les passagers du brigantin Rockberg qui ont perdu la vie dans le naufrage de ce vaisseau, étaient des pêcheurs français revenant de Terre-Neuve.

Œuvre patriotique. Il n'y a pas à en douter, la soirée de la Ste Catherine organisée par les membres de la section St Roch de la Société St Jean-Baptiste, sera en tout point de l'attente générale.

Le programme que nous avons vu et examiné nous justifie de promettre à tous ceux qui y assisteront des plaisirs variés qui ne peuvent manquer de les intéresser vivement. Le beau drame, l'Homme aux trois visages que le cercle Papineau a mis à l'étude pour la circonstance, fera certainement sensation, non seulement à cause de la beauté de la pièce qui sera jouée pour la première fois en cette ville, mais à cause du talent avec lequel chaque rôle sera interprété.

Nous pouvons qu'engager les amateurs à ne pas manquer de se rendre, ce soir, à la salle Jacques-Cartier, où d'agréables surprises leur sera réservées. La soirée est donnée sous le patronage du maire de Québec.

M. Labelle de Montréal, déclarera la Grèce des forgerons, de Coppée, et la bande de l'Union Musicale remplira les entractes.

Billets contrefaits. Trois faux billets de la banque British North America ont été passés jeudi dans les Banques de Montréal.

On est convaincu que si cette découverte n'avait pas été faite aussitôt un grand nombre de faux billets auraient été mis en circulation par les contrefacteurs.

Ces billets sont assez bien imités et sont de \$5. Cependant avec un peu d'attention on remarque qu'il sont d'un huitième de pouce plus étroits que les autres, ils portent les mots et chiffres July, 1877, mais sans quantième.

Le numéro de l'un d'eux porte le nombre 300,690 et la Banque n'a jamais émis de billets de \$5 portant de numéro plus élevé que 190,000.

La Banque d'Hochelaga ayant reçu un de ces billets envoya demander à la Banque B. N. A. s'il n'était pas contrefait. Quelques minutes plus tard pareille demande était faite, dans les mêmes conditions par la Banque Molson et bientôt la Banque B. N. A. s'aperçut qu'elle en avait reçu un elle-même.

L'agent Fehey fait des recherches. Il avait été annoncé que la pose de la pierre angulaire du Parlement et du Palais de Justice, aurait lieu aujourd'hui. Pour des raisons que nous ignorons, cette cérémonie, en ce qui regarde le Parlement, est ajournée à une date ultérieure qui se prolongera peut-être jusqu'au printemps prochain.

Quant au Palais de Justice, la chose n'aura certainement lieu qu'au mois de mai, car il faut avant cela terminer le rez-de-chausée.

Femmes faibles et délicates.

Ces sensations languissantes et fatigantes qui vous permettent à peine de vous tenir debout; ces pertes continuelles qui enlèvent à votre système toute son élasticité première et fatiguent vos forces; ce courant qui vous entraîne vers les troubles et qui vous rend irritables et impressionnables, peuvent facilement disparaître par l'usage de ce remède merveilleux, les Amers de Houblon. Vous êtes soulagées immédiatement des irrégularités et des obstructions de votre système, en même temps que les causes spéciales de douleurs périodiques sont enlevées pour toujours. Personne n'a autant bénéficié, et personne n'est aussi profondément reconnaissante et ne montre tant d'intérêt à recommander les Amers de Houblon, que les femmes.

Elle est rajeunie. "Ma mère était affligée depuis longtemps de Névralgie et de langueur de tout le système, ainsi que de mal de tête, pros-tration nerveuse et faiblesse. Nuls médicaments ou remèdes lui donnèrent le moindre soulagement. Il y a trois mois environ, elle commença à faire usage des Amers de Houblon avec tout de succès qu'elle sembla et se sentit rajeunie, quoiqu'elle ait 70 ans. Nous pensons que nulle autre médecine n'est propre aux familles." — Une dame de Providence.

BRADFORD, Pr., 8 mai 1875. Il m'ont guérie de plusieurs maladies, telles que névrosité, mal d'estomac, désordres menstruels, etc. Je n'ai pas eu un seul jour de maladie dans l'année, depuis que j'ai pris des Amers de Houblon. Toutes mes voisines en font usage.

MME FANNIE GREEN. \$3,000 PERDUS. — "Un voyage en Europe qui m'a coûté \$3,000, m'a fait mourir de bien qu'une bouteille d'Amers de Houblon; ils ont aussi guéri ma femme de quinze années de faiblesse nerveuse, d'insomnie et de dyspepsie."

R. M. AUBURN, N. Y. Autorité distinguée. Les Amers de Houblon ne sont en aucune manière un breuvage ou une liqueur alcoolique, et ne peuvent être vendus pour en faire usage, qu'aux personnes qui désirent prendre des amers médicinaux.

GREEN B. RAUME, Com. Rev. Inter'l E. U. BLOOMINGVILLE, O., 1er mai 1879. Messieurs, — J'ai souffert pendant dix ans et j'ai fait l'essai de vos Amers de Houblon; ils m'ont fait plus de bien que tous les médecins.

Mlle S. S. BOONE. "Bébé est sauvé!" Nous sommes charmés de dire que notre nourrisson a été absclement guéri d'une constipation dangereuse et prolongée et d'irrégularité des intestins, par l'usage que sa mère a fait des Amers de Houblon. Lesquels ont aussi ramené celle-ci à un état complet de santé et de force. — Les parents, Rochester, N. Y.

Bulletin Financier.

Actions de Banques, etc. Samedi 24 novembre 1883, 4 h. P. M.

Table with columns: Valeur des actions, Dernier dividende, Ventes, Acheteurs. Rows include various banks and companies like Montreal, Commerce, Ontario, Toronto, etc.

VENTES. Banque de Montréal, 45 actions à 180, 160 à 180, 10 à 179, 1 à 180, etc.

Dr ED. MORIN Médecin et Chirurgien. Continuera à pratiquer la médecine et à visiter les malades à domicile comme par le passé. BUREAU 316 RUE ST-JEAN HEURES DE CONSULTATION 8 à 10 a. m., 1 à 2 p. m. et 6 à 9 p. m.

Bulletin Commercial

MARCHE DE CHICAGO.

Chicago, 24 novembre. Farine—languisant, sans changement. Blé—plus facile. Novembre... 0 95 a 0 96 1/2. Décembre... 0 96 a 0 96 1/2. Blé No 2 du printemps... 0 95 1/2 a 0 96. Blé No 2... 0 98 1/2 a 1 00. Mais—plus facile. Au comptant... 0 49 1/2 a 0 49 3/4. Décembre... 0 49 1/2 a 0 49 3/4. Pour l'année... 0 49 1/2 a 0 49 3/4. Avoine—plus facile. Au comptant... 0 29 1/2 a 0 29 3/4. Novembre... 0 29 1/2 a 0 30 1/4. Décembre... 0 29 1/2 a 0 30 1/4. Seigle—languisant... 0 58. Orge—tranquille... 0 62. Lard—actif. Au comptant... 11 85 a 11 90. Vieux... 12 75 a 12 87 1/2. Nouveau... 11 70 a 11 85. Novembre... 11 70 a 11 85. Décembre... 11 75 a 11 95. Saïndoux—actif. Au comptant... 7 75 a 7 85 1/2. Novembre... 7 67 1/2 a 7 80. Décembre... 7 75 a 7 77 1/2. Pour l'année... 7 75 a 7 77 1/2. Viande au carcasse—Epaules... 5 15. Cotelettes... 6 55. Viandes sans os... 6 85. Whiskey—ferme et sans changement. Fret: Blé—l'Inde à Buffalo 4c. Recettes.—Farine, 18,000 barils; blé, 137,000 mts; blé-d'Inde 218,000; avoine 176,000; seigle 29,000; orge 77,000. Export.—Farine 19,000 barils; blé 16,000 mts; blé-d'Inde 193,000; avoine 106,000; seigle 3,000; orge 91,000.

Marché en gros de Montréal

(Dépêche spéciale.)

Montréal, 24 novembre 1883. Farines.—Recettes, 1000 barils. Aucune vente mentionnée. Le marché est tranquille. Les prix sont sans changement. Cotations: Supérieure Extra... 5 55 a 5 60. Extra Supérieure... 5 45 a 5 50. Extra du printemps... 5 20 a 5 30. Superfine... 4 70 a 4 75. Forte de boulanger... 4 70 a 4 75. Fine... 3 90 a 4 00. Moyenne... 3 70 a 3 75. Pollarde... 3 40 a 3 50. En sacs d'Ontario... 2 50 a 2 65. "de la cité"... 3 00 a 3 65. pour Forte de boulanger. Blé roux d'hiver... 1 19 a 1 22. Blé blanc... 1 15 a 1 17. "printemps"... 1 15 a 1 20. Mais... 0 62. Pois... 0 43. Avoine... 0 32 a 0 33. Orge—selon la qualité... 0 50 a 0 75. Seigle... 0 62 a 0 64. Farine d'avoine... 4 75. Farine de blé d'Inde... 3 25 a 3 50. Beurre des crémeries... 0 25 a 0 26. Des Townships... 0 20 a 0 22. Morrisburg... 0 19 a 0 21. Beurre de l'Ouest... 0 15 a 0 18.

NAISSANCE.

A. P. de l'Éclair, le 18 novembre, la dame de M. Thon... Beauchamp, entrepreneur, un fils.

Beauchamp—Le 23 courant, la Dame de M. Gustave Beauchamp, un garçon.

AMYOT.—A Québec, le 25 du courant, la dame de M. G. Amyot, un fils.

DECES.

LAROCHE.—Hier soir, au Faubourg St Jean, à l'âge de 61 ans et un mois, M. François Laroche. Son service et sa sépulture auront lieu, mercredi matin, à 8 1/2 heures.

Le convoi quittera sa demeure, coin des rues St-Olivier et St-Clair, pour se rendre à la chapelle St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. C. C.

Côté.—Au faubourg St-Louis, quartier Montcalm est décédé le 26 courant à l'âge de 61 ans et 4 mois, Dame Rose Prud'homme dit Paquet, épouse de sieur Michel Côté.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi matin à 7 1/2 heures à la chapelle St-Jean-Baptiste. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dr ED. MORIN Médecin et Chirurgien. Continuera à pratiquer la médecine et à visiter les malades à domicile comme par le passé. BUREAU 316 RUE ST-JEAN HEURES DE CONSULTATION 8 à 10 a. m., 1 à 2 p. m. et 6 à 9 p. m. 26 novembre 1883—C. E.

Z. PAQUET.

GRANDE OUVERTURE DE LA SAISON Aux Nos 157, 161, 163, 165 et 167 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. Pelletteries, Hardes Faites, Garnitures de Maisons.

Le suissigné profite de l'ouverture de son nouveau magasin de Chapellerie et de Four- nures pour adresser à ses amis et au public en général ses plus sincères remerciements pour le patronage extraordinaire qu'il n'a cessé de recevoir de leur part, et il profite au si de la circonstance pour les informer que son assortiment de pelletteries est de beaucoup plus considérable et encore plus riche que les années précédentes.

PELLETERIES! PELLETERIES!

Les Mant aux en Sealskin, les Imans et Confections en Soie Ottomans Brochée doublés en fourrures, pour Dames, sont d'une élégance admirable, de même que la spécialité de garnitures en pelletteries de toutes variétés et dans les derniers goûts. Manchons, Gants, Colletteries, Chapeaux en fourrures et en plume pour Dames; la variété est splendide, dans les bas prix comme dans les hauts prix. Casques, Capots, Gants, etc., etc., pour Messieurs, assortiment complet dans les plus hauts prix comme dans les plus bas. Une belle variété de Robes pour sleighs, Caricoles et autres voitures d'hiver, ainsi qu'une grande quantité de peaux de Buffalo à prix très réduits. Tous les ordres pour commandes sont remplis avec la plus grande ponctualité et toujours à la satisfaction de l'acheteur. Toutes les confections en fourrures sont faites sous la surveillance immédiate d'un ouvrier Parleur, M. Eug. Marchler, dont la longue expérience et l'habileté qu'il a acquises dans les ateliers français sont une garantie pour le fini et le goût de nos fourrures manufacturées.

GARNITURES DE MAISONS.

L'ouverture de notre nouveau magasin nous a permis de compléter notre Département de Tapis, Peleries, Garnitures de maisons, qui est aujourd'hui sans contredit le plus riche et le plus varié de cette ville. Nos Tapis de Bruxelles et Tapiseries avec Bordures, jusqu'à nos tapis Impériaux, Laine et Union, Cocoa et ficelle, sont d'une variété de patrons innombrables. Nos Prelats Anglais, Américains et Canadiens offrent à l'acheteur les derniers dessins et un assortiment considérable dans toutes les qualités. Nos garnitures de chaises tels que Corniches, Poles, Chaines, Crochets, Dames, Brocaderie, Point à Rideaux, à la verge et au patron, etc., etc. Nos Garnitures de maisons Pluche à meubles, Couchettes en fer, Nattes (pour Sofas, Portes-Bains, etc.) en Laine, Tapiseries, Velours, Prelats et Cocoa, etc., etc., sont aussi au complet.

HARDES FAITES.

Nous avons aussi mis dans notre nouveau magasin notre magnifique Département de Hardes faites pour Messieurs, le plus considérable et le mieux assorti qui soit offert au public.

Les améliorations les plus modernes rapportées dans notre nouvel établissement tels que la Lumière Electrique, les Elévateurs pour les pratiques et les marchandises, nos machines à coudre mues par un pouvoir à vapeur nous offrent d'immenses facilités pour la promptitude à remplir nos commandes. Ces améliorations nous ont permis en même temps d'augmenter plusieurs de nos Départements dans l'ancienne maison, qui, en vérité, n'en fait qu'une par les communications entre les deux; entre autres celui des Mantoux et confections pour Dames qui est aujourd'hui le premier de la ville par la variété de ses modèles et l'élégance de la coupe de ses confections.

Toutes les commandes reçoivent une attention toute particulière et se font comme par le passé exécutées avec une ponctualité et une exactitude remarquables. L'assortiment offert en vente est trop considérable pour l'énumération, aussi nous attirons spécialement l'attention sur nos Lingerie pour Dames et Enfants qui seront au complet sous quelques jours.

La Lumière électrique éclairant nos deux magasins, les acheteurs ont l'avantage de pouvoir voir leurs marchandises aussi bien sinon mieux le soir que durant la journée.

ZEPHIRIN PAQUET.

24 nov. 1883—Is C-E 146

Agence Generale par

E. J. DUBEAU,

Marchand - Commissionnaire, Courtier, etc, etc,

No 86, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

M. E. J. DUBEAU devant d'ici au printemps, liquider son commerce général actuel prend occasion par cette présente annonce pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'il leur a donné pendant les douze dernières années, et en même temps il sollicite encore leur patronage ainsi que celui du public en général dans les nouvelles branches d'affaires ci-bas mentionnées et dont il s'occupera spécialement à l'avenir et dès à présent.

COMPTABILITE, LIQUIDATIONS, ECHANGE, COLLECTIONS, TRANSACTIONS, BIENS-FONDS. ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. Produits Étrangers et Domestiques. VENTES A COMMISSION — DE —

N. B.—M. DUBEAU recevra toute Cession de Biens qui pourra être ratifiée par les créanciers, et se chargera d'en obtenir le règlement le plus favorable aux deux partis. Il se mettra bientôt en communication régulière avec la "Legal and Commercial Exchange of Canada" pour Références et Collections: Il aura aussi un endosseur expert pour évaluer en et ventes à l'enchère d'Immeubles, Stock, etc. Il sera tenu un registre spécial pour transactions sur Biens Fonds. M. DUBEAU donnera, si requises, des Références de capacité et de caractère, ainsi que les garanties nécessaires suivant l'importance des transactions. E. J. DUBEAU, 86, rue St-Pierre.

Perdu. Perdues.

Mercredi en distribuant du pain dans St-Roch, St-Sauveur et faubourg St-Jean la somme de quarante et une piastres en billets de \$5, 2 et 1. La personne qui la rapportera à H. BLACKBURN, boulanger, No 85, rue Charest, St-Roch, sera généreusement récompensée. 23 nov 1883—2f 352 12 ou 15 clefs dans un anneau ont été perdues mercredi dernier à la Salle Jacques-Cartier. Celui qui les retrouvera est prié de les remettre au Prof BUELL, Hôtel Russell, où il sera récompensé. 23 nov 1883—2f 357

FAITS DIVERS.

Ce qu'on n'a pas vu.

F. X. Lepage, rue de la Couronne, 53, se en vente—300 douz. de gants de k d noir pour dames. Valant une piastre, pour la faible somme de 40 centimes.

Un faussaire

La police de Montréal a reçu des autorités de Rochester, N.Y. la nouvelle qu'une récompense de \$100 est offerte pour l'arrestation d'un faussaire du nom de Robert Moulner Adams qui a passé à Commercial National Bank, le 3 courant, un chèque contrefait de \$900. L'escroc est un jeune homme de 20 ans, blond et ayant toutes les apparences d'un gentleman.

Maison renversée par le vent

Une maison en voie de construction au coin des rues St-Ignace et Lagacchière, à Montréal, a été renversée par le vent, mercredi dernier, dans le courant de l'après-midi. Cette bâtisse était considérable, mesurant 125 pieds de front sur 50 de profondeur. Cet accident, ajoute la *Minerve*, montre la sévérité de la suggestion de l'inspecteur des bâtisses qui voulaient qu'on lui soumette les plans et devint de toute nouvelle construction avant qu'elle soit commencée.

Une page de roman.

Un amoureux désappointé n'ose de faire de la tragédie—Son arrestation.

Louis Saillard, fondeur, âgé de 32 ans environ, résidant, cet automne, à Aurora, ville américaine située à cinquante milles au-delà de Chicago. Là, il s'éprit d'une jeune institutrice canadienne-française du nom de Evelina Martel dont les parents demeurent à l'Assomption. Son amour, si l'on doit en juger par des lettres ébouriffantes qu'il a écrites, était une de ces passions qui pouvaient le porter à toutes les extravagances et ne devaient s'éteindre qu'avec la vie.

Il proposa le mariage à Mlle Martel qui, déjà fatiguée des observations de cet exalté, refusa net. Saillard n'en continua pas moins ses supplications touchantes et devint tellement incommode que Mlle Martel dut quitter Aurora et venir se réfugier au sein de sa famille.

Saillard, apprenant son départ, lui demanda par lettre de revenir, s'écriant que pour s'empêcher de mourir il aurait à la suivre. Pas de réponse.

Peu de temps après, l'amoureux entreprenait bravement à pied le voyage d'Aurora à Montréal, quelques 250 lieues, et l'accomplissait en cinq semaines. Cette longue étape qu'il voulait faire regarder comme une nouvelle preuve de son amour extraordinaire, n'émut pas Mlle Martel qui fut de surprise de le voir arriver chez elle, à l'Assomption.

Saillard renouvela ses instances auprès de sa victime et de sa famille, mais sans succès. Il vint à Montréal et s'y établit puis commença à expédier à la famille Martel une série de lettres renfermant des menaces de mort contre quelqu'un de ses membres, si on n'accédait pas à sa demande.

Nous oublions de dire qu'en arrivant ici il avait déclaré charitablement à Mlle Martel qu'il était venu dans le but de l'épouser.

Les lettres de menaces devinrent de plus en plus fréquentes et M. Godfroi Martel, frère de Mlle Evelina, connaissant quelque peu le caractère de leur auteur, fit une déposition au bureau de la police et Saillard a été arrêté.

Un court extrait d'une des lettres donnera une idée de cet individu.

Voici :

"Je sais que de la manière dont je vous parle c'est la prison qui m'attend pour le moment, mais plus tard ce sera la potence. Encore une fois, si elle ne consent pas à se marier elle est sûre que je lui laisserai un éternel souvenir. Ma parole est irrévocable. Vous êtes certain que l'on jouera la pièce de comédie de votre sœur et de moi dans les théâtres et qu'on en parlera longtemps dans les veillées au Canada et de toute la famille Martel quand on verra paraître dans les journaux les amours de leur sœur et leurs suites tragiques."

Pas mal réussi, n'est-ce pas ?

Saillard a fait un long discours au magistrat de police, et a avoué qu'il avait écrit les lettres de menaces. Il est en prison actuellement en attendant la potence, comme il le dit.

Saillard est un Français. Il n'y a pas de doute que c'est un exalté, mais il n'est pas fou, ou le croit dangereux.

Chemin de fer des Laurentides et de Saint-Jérôme.

Il est rumored que des capitalistes américains sont en négociations pour louer ou acheter le Pacifique Canadien les embranchements de St-Jérôme et de St-Lin. On dit même que quelques-uns d'entre eux sortent par train spécial, vendredi matin, pour une tournée d'inspection sur ces lignes.

Bénédiction de cloches à Woonsocket.

Il y aura le 29 courant, une bénédiction de cloches à Woonsocket, Rhode Island. La fête promet d'être magnifique. L'abbé Bouchés, docteur en théologie et professeur à l'Université-Laval a été invité à faire le sermon de circonstance.

La légende d'une jambe.

Les personnes qui se vendent par le bord à la Cour de Circuit, et il y en a bien peu qui y vont, ont été forcés d'y aller, "à cause de son odeur traditionnelle." L'on ne peut pas observer un bon nombre de boîtes montés sur des béquilles, et qui suivent attentivement les procédures. Ce ne sont pas les victimes d'un accident de chemin de fer, ni d'une explosion de bateau à vapeur qui viennent réclamer des dommages d'une corporation sans âme, qui évalue les membres humains au prix des grossiers moignons, comme ceux dont se servent les vétérans de Waterloo et de Trafalgar pour traîner leur existence sur cette terre—existence des plus dangereuses pour les gens à béquilles, surtout les jours de grands anniversaires, qui leur donnent occasion de montrer à quel prix ils ont remporté la victoire. Cette affaire à la Cour de Circuit, où étaient réunies ces personnes vigoureuses bien portantes, qui avaient déjà "un pied dans la tombe," n'était pas occasionnée par autre chose qu'une dispute entre un fabricant de jambes artificielles et une de ses pratiques. Cet homme disait que cette jambe de bois le faisait horriblement souffrir quand il voulait plier le genou pour prier ou pour d'autres fins.

Le demandeur était M. David Latour, et le défendeur M. F. Gross, fabricant de jambes artificielles de la rue Craig. Le demandeur, il y a quelque temps, pendant qu'il assistait à une fête à Boucherville, eut le malheur de se faire casser une jambe par l'explosion d'un canon. Après que la jambe eût été amputée, il resta un moignon, et M. Gross était d'opinion que c'était difficile de placer une jambe de bois, parce que le moignon ne peut s'adapter à la jambe et non pas la jambe au moignon. C'était justement le contraire de l'action d'une paire de bottes trop étroites qui, en forçant trop le pied, cède devant la force de la chair et se déchire. Cette jambe que fit faire M. Latour et qu'il avait demandée très pesante, était façonnée de léger bois de saule, d'environ un demi-pouce d'épaisseur, et recouverte de peau crue. M. Latour avait beaucoup de confiance en lui-même et considérait que le plus fort l'emporterait sur le plus faible. Mais lorsque la jambe de bois fut liée au moignon, M. Latour trouva qu'elle ne lui permettait de plier le genou qu'après beaucoup de souffrances. Alors M. Gross, sur les instances de M. Latour, fit des changements à la jambe pour la somme de \$75.

Plusieurs témoins furent amenés, entr'autres M. Charles Leslie, de Lachine, qui est venu dire qu'il avait porté une jambe de bois fabriquée par le défendeur, pendant sept ans; cette jambe lui causait de temps à autre de grandes souffrances. M. Beaulieu, gardien du carré Chabouillez, qui a perdu une jambe au feu qui a eu lieu, il y a quelques années chez Benning et Barzalou, a dit que les premières fois, cette jambe lui faisait terriblement mal, mais que plus tard, il ne ressentit plus aucune douleur. M. George Meldrum, qui a perdu une jambe à la guerre du Nord et du Sud des Etats-Unis a porté une jambe faite par Palmer de New-York, qui lui a causé beaucoup de douleurs. Il en a porté une de M. Gross qui lui a donné satisfaction. Plusieurs autres témoins ont aussi dit qu'au commencement cette jambe causait de violentes douleurs.

Plusieurs experts ont aussi dit que la jambe était bien faite. M. Gross a dit qu'il exerce son métier depuis trente ans et qu'il est à la première fois qu'il était amené en cour au sujet de jambes artificielles mal faites. Il a envoyé des jambes artificielles dans toutes les parties de la puissance et depuis quelques années il en a envoyé

six à la compagnie de la Baie d'Hudson, plusieurs à Winnipeg, pour des personnes qui s'étaient gelé les jambes. Le Dr. Brosseau a dit qu'au commencement la jambe artificielle de Gross causait beaucoup de douleurs. Il y avait encore beaucoup de témoins à entendre, mais le juge Rainville a décidé que la preuve était suffisante, qu'il n'était pas nécessaire de perdre le temps de la cour et que l'action était déboutée.

—La Minerve.

Fourrures!

J'OFFRE maintenant en vente au public un assortiment considérable et varié d'HABILLEMENTS FAITS EN FOURRURES comprenant :

- Mitaines, Casques, Gants, Habits, Gilets, Mantilles, Palatines, Etoles, Etc.

Peaux de carioles en buffle, loup et bœuf de prairie.

Le tout à bas prix pour argent comptant GANTS ET MITAINES EN DAIM, CARRIBOU ET EN CHEVREUIL.

Aussi morassins, raquettes et Toboggans.

J. C. PATERSON
27, Rue Buado.

Maisons à Vendre.

Poste avantageux pour le Commerce.

Une magnifique maison en briques à 2 étages, avec magasin, cave, grenier, etc., située

No 256, rue St-Joseph, St-Roch.

Une autre maison en briques à 2 étages, située

COIN DES RUES HAMEL ET VICTORIA, ST-SAUVEUR,

avec magasin, hangar, etc.

A VENDRE A TRES BONNES CONDITIONS.

S'adresser à **LOUIS LECOMTE,**

Marchand-épicer, Coin des rues Victoria et Hamel, St-Sauveur 342



A L'ENSEIGNE DU LOUP.

GRANDE REDUCTION DE PRIX

Sur PELLETERIES MANUFACTUREES

— CONSISTANT EN —

Casques Monton Perse, Seal et Louvre

CAPOT CASTOR, MOUTON PERSE.

Bockaran, Astracan et Chat Sauvage. Circulaires doubles en fourrure et manteaux Mouton Perse et astracan pour Dames.

— AUSSI —

350 PEAUX DU NORD-OUEST

Alf. L. G. Dugal,
15, RUE NOTRE-DAME, Basse-Ville,
VIS A-VIS L'EGLISE.
22 nov 1883

EUGENE PICHÉ,

SEUL AGENT ET EMBOUTILLEUR
DE LA BIÈRE ET PORTER WILLIAMS

— AINSI QUE LA CÉLÈBRE —
LAGER BEER D'O'KEEFE.

TOUTES COMMANDES SERVIES
DOMICILE.

S'adresser au Nos 99 et 101,
Rue Saint-Paul.

Annonce tres importante, lisez et jugez.

M. A. PILON,
MARCHAND DE MONTREAL.
QUEBEC.

Remercie encore une fois toutes les personnes, tant de la ville que de la campagne, pour le généreux et libéral encouragement qu'elles n'ont cessé de lui accorder depuis l'ouverture de son magasin, ainsi que pour avoir si bien compris les sacrifices qu'il s'est imposés et pour être venues en si grand nombre visiter son établissement et y faire de nombreux achats.

M. Pilon profite de cette occasion pour inviter de nouveau les acheteurs en leur promettant de vendre meilleur marché encore et être plus libéral que jamais. La raison est que M. Pilon reçoit, de ses anciens associés de Montréal, par paiements mensuels, plusieurs milliers de piastres en marchandises qui ne lui coûtent que 50 cents dans la piastre.

Ne pas oublier les modes:—Chapeaux tout faits et à ordre garnis gratis. Manteaux et blouses tout faits et à ordre à des prix très réduits.

Hardes et vêtements pour hommes et jeunes gens, tout faits et à ordre à des prix extrêmement bas, et pour toutes les bourses.

EXTRA.—Cadeaux et présents seront donnés aux acheteurs en proportion du montant de leurs achats. On prend l'argent de la Banque d'Echange au pair.

Hâtez-vous donc de vous rendre chez

A. PILON,

au No. 130, rue St-Joseph, porte voisine du magasin de M. J.-B. LALIBERTÉ, chapelier, et de celui de M. DUCHAINE, marchand de chaussures, et en face du magasin de fer de M. J. E. MARTINEAU,

Enseigne de l'ÉTOILE D'OR.

ÉPILEPSIE
HYSTÉRIE
CONVULSIONS
MALADIES NERVEUSES

Guérison souvent!
Soulagement toujours!
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION ANTIEPILEPTIQUE
DE
Laroyenne
—
VENDUE EN GROS
PARIS, 7, Boulevard Desbats, 7, PARIS
PHARMACIE DUREL
Distrib. dans les principales Pharmacies du CANADA.

TONIQUE PAR EXCELLENCE

VIN AL'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
de **CHEVRIER**
Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1^{re} classe

Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue, en possède exactement toutes les propriétés.

Chaque cuillerée représente une cuillerée d'huile de foie de morue.

Il s'emploie donc dans les cas de
Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc.

Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats.

L'Extrait de foie de morue a obtenu, le 21 octobre 1883, l'approbation de l'ACADÉMIE de MÉDECINE de PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur DEVERGIE sur les extraits de foie de morue.

DÉPÔT GÉNÉRAL
PARIS
21, Faubourg Montmartre, 21

CHEVRIER

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépot chez le Dr Édouard Morin & Cie.
314, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN.

Ce qui suit a paru dans notre dernière édition hier.

Une indiscretion du telephone

Un conciliabule politique secret.

Ce matin, nous apprenions sur la rue que l'on avait fait jouer le téléphone, hier, dans le cours de l'après-midi, entre le bureau de messieurs Langlois, Larue, Angell et Casgrain et celui de notre ami M. Wincelas Larue, notaire, à propos d'une réunion politique qui devait avoir lieu, hier soir.

Immédiatement, l'un des rédacteurs de l'Evénement se transporta au bureau de M. Larue pour savoir le pourquoi de cette réunion extraordinaire dans les circonstances et quelle pouvait en avoir été la nature ou le caractère.

"Vous avez eu une réunion, hier soir, s'empressa de dire notre reporter à M. Larue, en l'abordant.

Monsieur Larue, avec le flair qui le caractérise, a bientôt mesuré son homme et senti le gibier.

"Il m'est absolument impossible de vous répondre à ce sujet là, lui répondit avec un sourire significatif. J'en ai dit pas plus qu'il y ait eu la réunion que vous supposez, mais dans tous les cas, lors même que je le saurais, je ne pourrais rien vous en dire.

Dois-je comprendre alors qu'il y ait eu réunion. Vous l'avez indirectement.

"Comprenez moi bien; je ne dis pas non plus qu'il n'y en ait pas eu. Encore une fois, vous m'interrogez toute la matinée à ce sujet-là, que vous n'en seriez pas plus avancé. C'est peine perdue que de me questionner là-dessus, je ne puis rien dire.

"Mais alors, c'était donc un conciliabule secret. On vous a donc fait défense expresse de ne rien divulguer.

"Mon cher ami, vous me faites penser à cet électeur de Lévis, qui après la votation, dans la dernière lutte électorale entre MM Roy et Lemieux, disait à M. Belleau: "Vous avez voté en blanc, vous, Monsieur Belleau. — Pas plus en blanc, qu'en noir, mon cher ami.

"Alors si ce n'est pas en blanc, c'est en rouge." Vous devinez le truc. Il voulait savoir de cette manière là dans quel sens monsieur Belleau avait pu voter et s'il avait voté. Pour en revenir à vous, vous employez à peu près le même subterfuge pour ne pas faire avouer, sans que je m'en aperçoive, qu'il y a eu réunion particulière, hier soir.

"Mais, pourtant, vous ne devez pas avoir honte de vos actes. Ce n'est pas en conspirateurs que vous vous êtes réunis, sans doute.

"Il y a de ces choses, mon cher ami, qui tout en étant très avouables, doivent rester inconnues pour des raisons toutes particulières.

"Comme, par exemple, vos délibérations d'hier soir.

"Espèce de coquin, va.

"Monsieur S. X. Cimon, le nouveau Castor, assistait sans doute à cette réunion?"

"Dans ce cas là, mon cher, s'empressa de répliquer, M. Larue en riant, ça n'en n'aurait pas moins été une réunion d'honnêtes gens.

"Est-ce que j'en saurais plus long chez M. Casgrain?"

"Peut-être, mais je ne pense pas.

"Tenez mon cher monsieur Larue, le téléphone vous a compromis. Voici à peu près la conversation qu'il vous eût arrivée d'avoir avec M. Tom-Chase Casgrain, hier. Inutile pour vous de nier.

"Une conversation... par le téléphone... avec Monsieur Tom Chase Casgrain... hier... à propos d'une réunion politique..."

"Oui... et la voici, je ne vous apprend rien, mais n'importe:

"M. Casgrain: — Tu viens, ce soir, hein?"

"M. LaRue: — Mon Dieu, je voudrais bien pouvoir y aller, mais j'attends quelqu'un. A quelle heure précise la réunion?"

"M. Casgrain. — A sept heures et demie.

"M. LaRue. — J'irai.

Et monsieur LaRue, certaines autres paroles que vous échangez l'un et l'autre, mais qu'il m'est inutile de vous rapporter, indiquaient à l'évidence que vous vouliez parler l'un et l'autre d'une

séance très importante au point de vue des affaires provinciales. N'est-ce pas, monsieur LaRue?"

"Dans tous les cas, ce n'est pas moi qui vous l'ai dit. Tant pis pour le téléphone. On s'en défiera, à l'avenir. C'est au bureau central que vous avez su ça, sans doute?"

"A mon tour, mon cher monsieur LaRue, de vous dire qu'il m'est absolument impossible de vous répondre à ce sujet là; vous m'interrogez toute la matinée que vous n'en seriez pas plus avancé.

Et notre reporter après avoir donné une franche poignée de mains au conspirateur, retourna à ses épreuves.

Dernière nouvelle.

Un indiscret nous apprend que parmi ceux qui assistaient aux délibérations de cette importante réunion, on remarquait: MM. Ferd. Hamel, J. A. Charlebois, J. F. Belleau, F. Carbray, M. P. P., Arth. Turcotte, Wincelas LaRue, Tom. Chase-Casgrain et H. C. Pelletier, C. R., etc.—Evénement de samedi, dernière édition.

Rumeur.

Le bruit court qu'une grande maison anglaise faillit le commerce de bois en cette ville est dans des embarras financiers, ainsi qu'une maison faisant le commerce d'épicerie à St-Roch.

Un marchand canadien français fait le commerce de bois est aussi en difficultés financières.

On dit qu'une banque locale est grandement intéressée. Il existe un grand malaise.

DEPECHE DU JOUR.

UNE PREMIERE BATAILLE

VICTOIRE DES FRANCAIS.

3,000 Chinois repoussés.

Hong-Kong, 24—Trois mille hommes de troupes chinoises ont attaqué le 17, la ville de Hai-Auoung. La garnison française, appuyée par une canonnière, a soutenu l'attaque depuis 9 heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi; les Chinois ont été forcés de se retirer.

Les pertes des troupes françaises de terre sont de 12 morts et blessés.

Les boulets ennemis ont transpercé la coque de la frégate française en plusieurs endroits, et quatre hommes de son équipage ont été blessés.

LE SOUDAN

Opinion sur la situation.

Paris 24 novembre.—De Lesseps est d'opinion que l'insurrection du Soudan n'est pas dangereuse, mais que si on le laisse faire, Mahdi finira par se rendre à peu loin dans le nord de l'Egypte pour être le cavalier de Suez en danger.

Caire, 24 novembre.—Le Bosphore Egyptien, journal français contient un article très sévère sur la conduite passée et présente de l'Angleterre en Egypte. Il va jusqu'à laisser entendre que c'est au moyen de la corruption que l'armée anglaise a gagné sa fameuse victoire de Tell-el-Kebir. Il prétend que l'Angleterre a eu tort d'aller faire verser du sang dans le Soudan, et il espère que le personnel anglais au Caire sera assez bon de déguerpir et de ne plus aller plus longtemps le ministère de la guerre, en Egypte.

New-York, 24 novembre.—Le général Stone dit qu'on lui a demandé, il y a un an, de commander une expédition contre le faux prophète, mais il a refusé, parce que le gouvernement Egyptien n'a pas voulu mettre à sa disposition 27,000 hommes ainsi que des steamers pour voyager sur le Nil au-dessus de Khartoum.

Il est d'opinion que l'on a exagéré le désastre qui a eu lieu, mais il ajoute que la défaite de Hicks Pasha met l'Egypte en danger.

Caire, 24.—Le gouvernement anglais vient de donner ordre aux autorités militaires d'ajourner l'évacuation du Caire par les troupes anglaises.

ETATS-UNIS.

Crise ministérielle

Paterson N. J. 24 novembre.—Les directeurs de la fabrique de locomotives Rogers viennent de renvoyer du service

deux cent employés, faute de commandes, et si les affaires ne s'améliorent pas ils se proposent d'en congédier trois cents autres dans quelques mois. La fabrique de Cooke n'a de commandes que pour tenir l'établissement en opération jusqu'au 1er février. La fabrique Grant est dans la même situation. L'industrie des soies qui a été très languissante pendant un an ou deux donne des signes d'amélioration.

Finances.

Le Herald dit que les spéculateurs sont loin d'achalander le marché financier de ce temps-ci, que la plus grande partie du public ne paraît pas avoir de tentation pour les stocks. Si ce n'était pas la grande demande des débentures de compagnies de chemin de fer, on verrait le marché éprouver une baisse, une dépression énorme. Les recettes de chemins de fer continuent à être excellentes.

Un ingambe anniversaire.

Chicago, 24 novembre.—Il y a eu réunion de citoyens d'origine irlandaise hier soir, pour commémorer la mort de Allen Burke et O'Brien, exécutés à Manchester, en Angleterre, il y a seize ans, pour avoir tué un officier de l'armée anglaise. On les regarde comme des martyrs de la cause de l'autonomie irlandaise.

Il y a eu force discours et on a entendu un membre du congrès dire entre autres choses qu'il serait bien aisé que les dynamiteurs réussissent un bon jour à faire sauter Londres, de manière à l'indenter complètement et à la faire disparaître de la surface de la terre.

Mais malheureusement, il venait de constater entre eux fuis avec regret que l'on avait essayé mais sans succès, et que cette dernière tentative avait encore tourné d'une manière malheureuse pour les conspirateurs. Quant à lui, il est d'opinion que la population irlandaise est justifiable de recourir à tous les moyens possibles pour venger la mort de ces martyrs.

DEPECHE DE ST-JEAN, N. B.

INDENNIES.

St-Jean, 24—Le feu a détruit mardi la maison d'Angus Whour à Coverdale près de Moncton. Les pertes sont de mille piastres. Pas d'assurance.

Une maison, un hangar et une grange ont été consumés hier soir à Coverdale; ces bâtisses étaient occupées par J. B. Betts et appartenaient à J. W. Hoarsemann. M. Betts a sauvé la plupart de ses meubles; il n'avait pas d'assurance. M. Hoarsemann avait une assurance de \$500 sur les bâtisses, et ses pertes sont de \$100.

Le feu a aussi détruit la résidence et le hangar de M. W. B. Harmon, à Peel, comté de Carleton. On pense que le feu a été mis par des étincelles échappées d'une locomotive. Les pertes s'élèvent à \$500. Il y a des assurances de \$300 à la Western.

A Charlottetown, des étables appartenant à Thos Campbell et Thos. Murphy sont devenues la proie des flammes. Campbell évalue ses pertes à \$1500; il est assuré pour \$600 à la compagnie d'assurance British American. Les pertes de Murphy dépassent \$1000.

RUE TRAVERSE.

La barque Gulara, allant de Little Glace Bay à la Havane avec une cargaison de charbon, est entrée mardi dernier, dans la baie Cariboo, Ile du Prince Edouard. Le capitaine McDonald rapporte que son navire a donné contre un écueil en quittant Little Glace Bay et qu'il a essuyé ensuite une violente tempête pendant laquelle le bâtiment a été épouvantablement ballotté par les vagues qui ont emporté par le premier officier et un matelot. La roue et les compas ont été balayés par les flots et la barque a aussi éprouvé d'autres dommages.

A TRAVERS LA VILLE

Construction d'un hôtel-de-ville.

Nous croyons que notre confrère du Chronicle fait erreur en annonçant que le conseil municipal de Lévis a décidé de faire construire un hôtel-de-ville près du convent, et une halle sur la côte Davidson, près de la propriété Buchanan. Il est peut-être simplement question de la chose.

Une absurdité

La corporation, qui ne se fait pas faute de poursuivre en justice, ceux qui obstruent la voie publique, devrait bien commencer par donner l'exemple. Tous les automnes, les journaux crient à qui mieux mieux, et les gens pestent à l'encontre des vilaines et dangereuses boîtes que l'on place sur les bornes-fontaines pour les préserver de la neige.

Nous admettons que puisqu'il n'y a pas partout des bornes-fontaines amé-

liorées, il faut de toute nécessité protéger les autres de quelque manière contre l'invasissement de la neige.

Mais franchement, n'y aurait-il pas moyen de trouver mieux que ces boîtes qui, en beaucoup d'endroits, ont des dimensions telles qu'il reste à peine de l'espace pour placer le pied.

Bien heureux encore lorsqu'on ne glisse pas dans la boue de la rue.

Et puis, une fois la neige venue, cela est fort dangereux, et nous savons des personnes qui sont tombées sur ces boîtes et qui en ont beaucoup souffert. Par ce temps d'inventions à outrance, n'y aurait-il pas dans le département de l'Acadie, ou même dans le département du feu, quelqu'un qui pût trouver mieux.

En fin de compte, qu'on adopte un autre système ou qu'on rapetisse les boîtes.

Les troubles noirs.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les fameux chanteurs et chanteuses donneront deux concerts à la salle de Musique, lundi et mardi. Tenter de faire leur éloge serait risquer de rapetisser leur talent. D'ailleurs, ces virtuoses, qui se sont déjà fait entendre plusieurs fois à Québec, ont acquis par tout l'univers une juste célébrité. Jeudi, ils ont donné à Ottawa un concert sous le patronage du gouverneur général et de lady Lansdowne, qui y assistaient.

Avis.

Tout en référant nos lecteurs à l'annonce qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes, M. E. J. Dubeau prévient les personnes qui se plaisent à répandre la rumeur qu'il est en faillite, qu'à partir de la publication de cet avis, il poursuivra instamment toute personne répétant telle affirmation.

Voyageur pressé.

Il y a actuellement rue de la Couronne, une famille dont un des membres, un bambin de six ou sept ans, a la bosse innée des voyages. A l'âge de quatre ans, ses parents demeurant alors rue St-Anne, à la Haute-Ville, il est parti un jour d'été et s'est rendu à St-Joseph de Lévis. Dernièrement il a d'abord tout à coup et on l'a retrouvé sur un train du chemin de fer du Nord qui se préparait à partir. L'enfant terrible dit ensuite qu'il s'en allait à Montréal. L'autre soir, nouvelle escapade; cette fois il était allé au spectacle, à la Salle Jacques Cartier. On l'a découvert dans la galerie où il riait à gorge déployée. Ce petit malheureux fait le désespoir de ses parents, et les tient dans des trances continuelles.

Un théâtre à dix cents.

Nous sommes allés au Museum, hier soir, à la salle Jacques-Cartier. Comme la veille la salle était bien remplie et la séance a été très intéressante. Il faudrait être exigeant pour espérer pour la modique somme de 10 ou de 20 cents suivant la qualité des places, une soirée plus attrayante. Le programme est varié, et on rit parfois à se tordre les côtes.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails du programme.

Qu'il nous suffise de dire que l'on peut compter, croyons-nous, sur un changement bi-hebdomadaire dans le programme, ainsi que sur un changement de personnel de temps à autre.

Attention!

On vient de recevoir chez F. X. LePage, 53 rue de la Couronne, 50 blouses astrakan pour dames, 75 capots loup sibérien, 200 carques astrakan, 70 casques seal skin, 45 casques en loutre. Aussi: Une caisse chemise en laine de \$1.20 cts pour 90 cents, frocques et caleçons de 80 cents pour 50. 200 douzaines gants de ki l noir et couleur pour 40 cents la paire. Articles de deuil, spécialité. Pour voyageurs — Valises et Portemanteaux.

Tweds, Draps, Casimirs, Castors, Présidents, Couvertes, Fanelles, etc., etc. Le tout à prix modérés.

La prochaine exposition

A une récente réunion du comité permanent de l'exposition, il a été décidé de tenir une exposition à Montréal l'automne prochain, Québec sera-t-il sacrifié encore une fois?

Honorablement acquitté.

La cour des commissaires du havre a unanimement acquitté, hier, M. Joseph Piquet, de St-Jean Isle d'Orléans, de l'accusation portée contre lui au sujet de l'échouage de la barque Jesse Douglas. Il a été prouvé que toute l'habileté et la diligence possibles avaient été déployées.

La poursuite était représentée par M. Pontland et la défense par MM. Blanchet Amyot et Pelletier.

L'opéra italien.

Le capit. Holliwell a reçu hier après-midi un télégramme l'informant que les artistes qui s'étaient engagés à donner une représentation le soir même à la Salle de Musique, ne viendraient pas à Québec. Cela a déappointé beaucoup de gens qui avaient retenu leurs sièges à l'avance. On ne sait comment expliquer la conduite des artistes, ou plutôt celle de M. Mapleson, de New-York, qui les a fait venir en Amérique.

Au recorder.

Deux demoiselles de la rue Richmond, faubourg St-Jean, étaient samedi au banc des accusés. Voici ce qui a motivé leur arrestation. La nuit précédente, le constable Vidossowitch qui se trouvait au poste No 7, rue Ste-Clair, a trouvé un jeune homme qui se trouvait dans la rue et qui se portait comme le poing. Il est sorti immédiatement et a aperçu les deux nymphes qui semblaient avoir fait de copieuses libations. Il les a empoignées sans tenir compte de leurs protestations d'innocence et les amises au violon.

Elles ont dit le matin qu'elles avaient été poursuivies par un jeune homme qui leur avait lancé une pierre, et que l'une d'elles, Laura McMeHon, en voulant riposter de la même manière, avait mal lancé son projectile. La compagne de Laura se nomme Marie Bernier.

Elles ont été condamnées à \$20 d'amende chacune ou à deux mois de prison. Comme elles n'ont pas d'argent elles passeront la saison des fêtes à l'hôtel McLaren.

Cour de police.

Les enquêtes sur les affaires Souly, pour assaut à coups de rozoir, et Samson pour vol de tabac, avancent de jour en jour.

Le nommé Lemieux, qui a assailli un de ses compagnons de travail, à la jonction de la Chaudière, a plaidé innocent et a donné caution de sa comparution aux prochaines sessions générales de la paix, en janvier.

Un mandat d'arrestation a été émis contre un mari qui a battu sa femme.

Deux journaliers employés à la construction du Parlement, se sont peignés hier, et l'un des deux a fait arrêter son compagnon qui a donné caution samedi. La cause sera entendue la semaine prochaine.

Incendie présumé.

Une forteueur qui apparaissait la nuit dernière dans la direction de Charlesbourg, semblait indiquer qu'un incendie avait lieu en cet endroit.

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

CONFIANCE TRAHIE.

Il serait très regrettable que le grand nombre de ce que l'on est convenu d'appeler des médecins réguliers persistât à dissuader les pauvres malades qu'ils n'ont pu réussir à guérir, de recourir aux spécialistes qui ont entre leurs mains leurs dernières chances de guérison.

Il en est qui reposant une confiance illimitée dans le médecin de leur famille, même après un insuccès de sa part, accepteront de lui un conseil égoïste, et abandonneront tout espoir de guérison, plutôt que de recourir à un spécialiste. Nous pourrions vous citer les noms de plusieurs, qui en dépit de tels conseils, se sont secrètement et timidement de peur que leurs mérites vissent à en apprendre quelque chose, mis à la disposition des spécialistes de l'Institut international de la Gorge et des Pommons de Toronto et de Montréal, ou le Spiromètre inventé par le Dr Souville, de Paris, et ex-aidé-chirurgien de l'Armée française est en usage et qui ont ainsi ramené leur santé lorsqu'ils la croyaient perdue pour toujours.

Tous ceux qui souffrent d'Asthme, de Catarrhe de Bronchite, de surdité catarrhale ou de consumption ont leur premier ou deuxième degré devraient consulter ces spécialistes personnellement, si c'est possible, ou sinon demander par lettre une liste des questions et une copie des Nouvelles de l'International, publiées tous les mois, au No 173, rue de l'Eglise, Toronto, ou 13, carré Philips, Montréal, P. Q.

NOUVELLE SOCIETE, Dubeau & Cie.

L'établissement d'épicerie, tenu par M. J. B. Z. Dubeau, près du Marché Jacques-Cartier, sera continué au même poste sous le nom de DUBEAU & Cie.

Rue la Couronne, St-Roch, 310